



## Commission Emploi, qualifications et revenus du travail

### Avant-projet de programme statistique 2014

**AVERTISSEMENT : cette compilation reprend les avant-projets transmis entre mai et août 2013 au Département de la coordination statistique et internationale de l'Insee à sa demande (note n°281 du 30 avril). Elle ne rend pas compte des modifications intervenues ultérieurement.**

<b>Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS).....</b>	<b>3</b>
<b>Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ).....</b>	<b>6</b>
<b>Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales.....</b>	<b>8</b>
Département de l'Emploi et des revenus d'activité.....	8
<b>Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique.....</b>	<b>13</b>
<b>Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).....</b>	<b>13</b>
Département des études et des statistiques.....	13
<b>Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.....</b>	<b>22</b>
<b>Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) .....</b>	<b>22</b>
Sous direction « Emploi et marché du travail ».....	22
Sous direction « Suivi et Evaluation des Politiques de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ».....	25
Sous direction « des Salaires, du Travail et des Relations Professionnelles».....	30

**Pôle Emploi.....34**

# Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS)

## 1. Exposé de synthèse

---

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos) est la caisse nationale des Urssaf. Moteur de notre système collectif de protection sociale, elle pilote et anime son réseau pour assurer le recouvrement et la gestion des cotisations et contributions sociales ainsi que l'accompagnement des 9,6 millions de cotisants. Elle assure la gestion commune de la trésorerie des différentes branches du régime général. En 2012, l'Acos a encaissé 441 milliards d'euros dont 87,9 milliards pour le compte de partenaires extérieurs.

A partir des données de gestion du recouvrement, l'Acos dispose de différentes sources de données qui sont mobilisées à des fins statistiques. A partir des bordereaux récapitulatifs de cotisations, elle produit des séries trimestrielles d'emploi salarié, dont la série nationale a reçu le label statistiques publiques en 2011. Cette même source permet de mesurer les montants des exonérations. L'Acos produit également des statistiques conjoncturelles sur l'emploi salarié des particuliers employeurs et sur les embauches de salariés. Elle mobilise enfin les DADS à des fins d'évaluation, notamment par microsimulation. Les DADS sont également exploitées pour compléter les analyses structurelles sur le champ des entreprises suivies par les Urssaf. La prise en charge du recouvrement des cotisations des travailleurs indépendants permettra aussi d'enrichir les statistiques actuelles par des publications conjoncturelles et annuelles sur ce champ, en lien avec le RSI et en coordination avec l'INSEE

Les nouveaux travaux de l'année 2014 seront principalement consacrés à préparer le passage de certaines entreprises à la déclaration sociale nominative. Ce nouveau mode de déclaration, plus complet par son contenu et par le fait que les salariés y figureront individuellement, nécessitera des études préparatoires et des évolutions de la chaîne de production des séries d'emploi. Il permettra à terme d'enrichir les indicateurs décrivant l'emploi salarié.

Des échanges avec l'INSEE sont en cours et se poursuivront en 2014 pour étudier et le cas échéant faire évoluer les méthodes actuelles de calcul des séries locales d'emploi salarié afin de qualifier, de manière partagée, leur qualité sur les différents échelons géographiques.

La prise en charge du recouvrement des cotisations sociales des travailleurs indépendants par l'Acos en 2008 permet d'envisager des études statistiques sur ces données administratives.

Enfin, les développements du modèle de micro-simulation de l'Acos seront poursuivis.

## 2. Travaux nouveaux pour 2014

---

### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

*néant*

### 2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

Actuellement, les employeurs sont tenus de déclarer chaque mois (ou chaque trimestre pour celles de moins de 10 salariés) leurs effectifs, assiettes de cotisations et montants des cotisations sociales. La branche recouvrement de la Sécurité Sociale gère ces déclarations et le paiement des cotisations relevant de la Sécurité Sociale pour la plupart des entreprises privées et les administrations. La MSA procède au recouvrement de la plupart des employeurs de la filière agricole.

Ces informations sont renseignées dans les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), adressés aux URSSAF<sup>1</sup> et centralisés à l'Acos. Elles permettent d'une part de suivre et de fiabiliser le recouvrement, de suivre les encaissements et de calculer les exonérations. D'autre part, elles constituent une source de données sur la masse salariale et l'emploi. L'Acos a ainsi mis en place la chaîne SEQUOIA de production des effectifs et de la masse salariale et diffuser trimestriellement des

<sup>1</sup> CGSS pour les DOM

informations conjoncturelles sur la situation de l'emploi du secteur privé. L'INSEE alimente aussi sa chaîne de traitement EPURE par les BRC.

A partir d'octobre 2014, les bordereaux récapitulatifs de cotisations seront progressivement remplacés par des **déclarations sociales nominatives** (DSN), qui détailleront salarié par salarié les assiettes et montants de cotisations. Cette bascule sera optionnelle au départ pour les entreprises et deviendra obligatoire à partir de janvier 2016. Elle nécessitera des travaux d'adaptation de la chaîne pour permettre d'assurer une continuité dans la production des séries d'emploi. La DSN comportera plus d'informations que les BRC, ce qui permettra d'enrichir les séries produites.

L'AcoSS souhaite par ailleurs poursuivre la labellisation « statistique publique » de ses séries, par exemple concernant la masse salariale du secteur privé, les séries locales d'emploi privé, les embauches, les particuliers employeurs. Cela donnera lieu à des travaux de documentation et de présentation des processus de production des séries retenues.

### **2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014**

Une collaboration avec la CCMSA pourra être envisagée pour analyser les exonérations de cotisations sociales et mieux comprendre les transitions d'entreprise entre régime général et régime agricole.

La prise en charge du recouvrement des cotisations sociales des travailleurs indépendants par l'AcoSS en 2008 permet d'envisager des études statistiques sur les données administratives avec le RSI sur les cotisants relevant de l'ISU, et en coordination avec l'INSEE de manière plus globale. Ce volet sera développé progressivement durant l'exécution de la COG 2014-2017.

### **2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014**

Des échanges sont engagés entre l'AcoSS et l'INSEE pour converger vers une diffusion commune des séries trimestrielles d'emploi salarié hors intérim. Ces travaux ont déjà donné lieu à des échanges sur la méthode de construction des séries. Ces échanges se poursuivront en 2014 avec une cible de convergence au plus tard en 2016. Ils portent actuellement sur les séries locales (cf. 3.1).

Le suivi de la population des auto-entrepreneurs, qui était assuré par la diffusion d'un communiqué de presse, sera publié dans la collection AcoSS Stat.

## **3. Aspects particuliers du programme 2014**

---

### **3.1 Aspects « Territoires »**

Dans le cadre de la convergence sur les séries d'emploi trimestriel, la qualité des séries au niveau local fait actuellement l'objet d'études conjointes avec l'INSEE qui pourraient se poursuivre en 2014. L'objet est d'arriver à qualifier la qualité des séries locales d'emploi pour éclairer les utilisateurs sur la pertinence des séries sur des échelons géographiques fins.

### **3.2 Aspects « environnement et développement durable »**

*néant*

### **3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »**

L'AcoSS a développé un outil de microsimulation basé sur les DADS et les BRC afin de simuler l'impact de mesures touchant aux modalités de calcul des cotisations sociales. Cet outil a permis de chiffrer différentes mesures portant, notamment, sur les allègements généraux et les exonérations spécifiques aux Dom. Il a également été mis à contribution pour l'évaluation ex ante du CICE. Le modèle sera perfectionné afin d'élargir le champ des mesures pouvant faire l'objet d'une évaluation fiable. Il sera également enrichi pour permettre la prise en compte de réactions comportementales de la part des entreprises.

### **3.4 Aspects « européens »**

*néant*

#### 4. Opérations répétitives

<b>Opérations</b>	<b>Type</b>	<b>Objectif</b>
Dispositif SEQUOIA ACOSS	Exploitation de fichiers administratifs : Bordereaux récapitulatifs de cotisations	Suivre l'évolution infra-annuelle de l' <b>emploi salarié du secteur privé</b> , de la masse salariale et de connaître les établissements employeurs de main-d'œuvre. Produire des indicateurs conjoncturels trimestriels et un bilan annuel.
Suivi des particuliers employeurs ACOSS	Exploitation de fichiers administratifs : Synthèse de différentes sources selon le mode de déclaration : déclaration nominative trimestrielle simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (CESU), prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), titre de travail simplifié (TTS)	Suivre l'évolution infra-annuelle de l' <b>emploi salarié des particuliers employeurs</b> (emploi à domicile et assistantes maternelles) : effectif d'employeurs, volume horaire, masse salariale et effectif de salariés. Produire des indicateurs conjoncturels trimestriels et un bilan annuel.
Déclaration d'embauche ACOSS	Exploitation de fichiers administratifs : Déclaration unique d'embauche	Suivre l'évolution infra-annuelle des <b>embauches de salariés</b> du secteur privé et de non titulaires de la fonction publique, leur effectif, le type de contrat et connaître les établissements employeurs de main-d'œuvre. Produire des indicateurs conjoncturels trimestriels.
Exonérations de cotisations de sécurité sociale ACOSS	Exploitation de fichiers administratifs : Bordereaux récapitulatifs de cotisations et base de données comptables (Racine)	Suivre les montants des différents types d'exonération sur les cotisations sociales

#### 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

La DSN a été instituée par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives.

## Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

### 1. Exposé de synthèse

Les **enquêtes Génération** conduites au sein du département des entrées et évolutions dans la vie active depuis la fin des années quatre-vingt-dix portent sur la transition entre la fin de formation initiale et le début de la vie active. Réalisées tous les trois ans, ces enquêtes portent sur le devenir professionnel des jeunes trois ans après la fin de formation initiale. Une fois tous les six ans, les répondants de l'interrogation à trois ans sont réinterrogés cinq ans puis sept ans après la fin de leurs études. La dernière édition de l'enquête à trois ans auprès de la Génération 2007 a été réalisée en 2010. La troisième et dernière ré-interrogation de la Génération 2004 a été conduite en 2011 et les premiers résultats sont en cours de publication. L'enquête Génération 2010, qui aura vocation à donner lieu à deux ré-interrogations (en 2015 et 2017) est actuellement en cours de collecte.

Les **enquêtes sur la formation continue** menées par le département formation et certification du Céreq permettent d'éclairer les mécanismes à l'œuvre dans l'élaboration des politiques de formation ainsi que les facteurs qui influencent et expliquent l'accès des salariés à la formation continue. L'enquête CVTS portant sur les politiques de formation des entreprises en est à sa quatrième édition. Le volet français de cette enquête européenne, conduit en 2011, porte sur l'année 2010. La cinquième édition, dont la collecte est prévue pour 2016 sur l'année 2015, a donné lieu à des discussions au sein d'un groupe de travail d'Eurostat, auquel le Céreq et la Dares ont participé. Le dispositif d'information sur la formation employeur/salarié (DIFES), qui en est à sa deuxième édition, est une enquête couplée employeurs-salariés visant à éclairer les liens entre les politiques de formation des entreprises, l'organisation du travail et les parcours professionnels des salariés. Par ailleurs, le Céreq exploite l'enquête AES conduite par l'Insee et la Dares en 2012. L'année 2014 sera marquée par un ensemble de publications réalisées à partir de ces enquêtes

### 2. Travaux nouveaux pour 2014

#### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En relation avec des travaux dans lesquels le centre est engagé aux côtés du Commissariat général au développement durable sur les « métiers verts et verdissants », le Céreq envisage de réaliser une enquête exploratoire sur le « verdissement » des formations professionnelles. Réalisée auprès d'organismes de formation, cette enquête viserait à cerner les investissements déjà réalisés, envisagés ou jugés nécessaires pour inscrire dans les contenus des formations professionnelles délivrées par ces organismes, notamment des secteurs industriels, de la construction, du tourisme ou des transports, une démarche de développement durable. Sous réserve d'une étude plus approfondie, en collaboration avec la Dares, l'échantillon pourrait être fondé sur les bilans pédagogiques et financiers que les organismes de formation renseignent annuellement. Le SOeS sera contacté pour envisager des modalités de collaboration. Cette enquête de taille modeste pourrait être présentée pour opportunité au Cnis dès l'automne 2013, pour une réalisation courant 2014.

#### 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

Du côté des enquêtes Génération, l'année 2014 verra la production de deux types de publications :

- *des publications d'études* à partir de l'exploitation de la troisième interrogation réalisée en 2011 de la Génération 2004 (fin du premier semestre 2014) et des publications d'études à partir de la première interrogation de la Génération 2010 (BREF de premiers résultats en janvier 2014, ouvrage d'indicateurs de synthèse au cours du premier semestre 2014).
- *Des publications méthodologiques* à partir de la comparaison des deux modes de collecte de l'enquête Génération 2010 (collecte par téléphone comparée à une collecte par Internet) ainsi que des travaux méthodologiques à partir de l'enrichissement de l'enquête Génération 2004 par le Fichier Historique Statistique de Pôle Emploi (en cours de réalisation) sur la période 2004-2011. Ces travaux d'ordre méthodologiques s'étaleront sur l'année 2014.

L'exploitation des sources AES, CVTS4 et DIFES2 et 24-84 se poursuivra en 2014. Les travaux porteront notamment sur les liens entre les changements dans l'organisation et les techniques au sein des entreprises, les politiques de formation et l'accès des salariés à celles-ci ; sur les mobilités professionnelles en lien avec les contextes d'entreprises ; sur l'analyse des entreprises non formatrices et des freins à la formation ; sur l'accès à la formation et la conciliation vie de famille- vie professionnelle ; sur l'accès à la formation en fonction des fonctions exercées...

## **2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014**

### **3. Aspects particuliers du programme 2014**

---

#### **3.1 Aspects « Territoires »**

La collecte de l'adresse de l'entreprise dans laquelle le jeune est employé en 2013, information collectée dans le cadre de l'enquête Génération 2010 permettra de repérer les emplois dans les zones franches urbaines, grâce à une codification ad hoc. Combinée à une codification des quartiers selon qu'ils relèvent de la politique de la ville ou non permettra d'affiner les approches territoriales en termes d'accès à l'emploi des jeunes.

#### **3.2 Aspects « environnement et développement durable »**

Le projet d'enquête sur le « verdissement » des formations professionnelles dispensées par les organismes de formations doit permettre d'approfondir les connaissances sur les investissements nécessaires à apporter pour que les formations professionnelles dispensées par ces organismes intègrent une dimension « environnement et développement durable ».

#### **3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »**

La rénovation des questions adressées aux jeunes en situation de non-emploi au sein de l'enquête Génération 2010 devra permettre de mieux appréhender le rôle des intermédiaires du marché du travail sur la sortie du chômage des jeunes, ainsi que l'effet de la formation des demandeurs d'emploi sur leurs possibilités de retrouver un emploi. Les questions habituelles sur l'emploi des jeunes permettront de repérer les contrats particuliers en direction des jeunes (contrats d'apprentissage, de professionnalisation, nouveaux contrat d'avenir etc.) et de produire des analyses sur le recours aux emplois aidés sur les trajectoires professionnelles.

L'exploitation des enquêtes CVTS4, DIFES2 et de la source administratives 2483 s'inscrivent dans un ensemble de travaux d'évaluation des différentes réformes relatives à la formation tout au long de la vie en France (Loi de 2004 et de 2009, ANI de janvier 2013).

#### **3.4 Aspects « européens »**

L'enquête CVTS sur les politiques de formation des entreprises fait l'objet d'un règlement européen. Un groupe de travail d'Eurostat s'est réuni en 2012 et 2013 pour élaborer la 5<sup>ème</sup> édition. A l'issue de cette phase, des évolutions sensibles touchant le règlement de CVTS, en lien avec d'autres enquêtes comportant des questions sur la formation des personnes (AES, LFS), le financement par les entreprises (LCS) ont été actées (« modularisation » des enquêtes, avec allègement des questionnaires mais des enquêtes plus fréquentes et coordonnées). La position française coordonnée entre la Dares, l'Insee, la Depp et le Céreq reste qu'une enquête spécifique doit être conduite sous peine de ne plus pouvoir conduire d'analyses statistiques de qualité permettant notamment de mettre en relation des phénomènes tels que les politiques de formation des entreprises, leur financement et l'accès des différentes catégories de salariés aux actions de formation.

## **4. Opérations répétitives**

---

L'exploitation par le Céreq des déclarations fiscales 24-83 se poursuivra, en lien avec la DARES.

## **5. Allègement de la charge statistique des entreprises**

---

## Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales

### Département de l'Emploi et des revenus d'activité

#### 1. Exposé de synthèse

---

##### Enquêtes : fait marquants

S'agissant de l'enquête Emploi, l'année 2013 a été marquée par l'atterrissage du projet Reflee. Une nouvelle chaîne de traitement et un questionnaire rénové ont été déployés au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové, afin d'améliorer la qualité de la codification des variables professions et diplômes, d'enrichir la connaissance sur certaines thématiques liées au marché du travail, avec l'introduction de nouvelles questions (sur la santé, le handicap), et de se conformer aux orientations d'Eurostat sur le suivi des formations (formations formelles et non formelles). Outre les enrichissements thématiques mentionnés ci-dessus, la rénovation du questionnaire a été menée dans l'objectif principal de simplification des questions, cette simplification visant à homogénéiser la qualité de l'enquête avec un questionnaire se prêtant à moins de reformulations sur le terrain. Il s'agissait également de proposer un questionnement pouvant être administré selon différents modes, en face-à-face, par téléphone et le cas échéant par internet.

Enfin, le nouveau dispositif de l'enquête Emploi en continu intègre les Dom (hors Mayotte), suivant une montée en charge qui sera achevée mi-2014 (jusqu'en 2013, l'enquête Emploi dans les Dom est annuelle).

La rénovation du questionnaire a eu un impact sur les réponses des personnes enquêtées, notamment pour le classement selon le statut d'activité au sens du BIT.

La mise en place de nouvelles conditions d'emploi des enquêteurs de l'Insee, qui a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2013, a également entraîné des difficultés d'organisation du réseau. Il n'a pas été possible de couvrir l'ensemble du territoire de façon uniforme. Ce surcroît de non-réponse a accru les marges d'incertitude de l'enquête.

Des travaux méthodologiques ont été engagés en 2013 afin de chiffrer les effets liés à la modification du questionnaire et à l'impact de la non-réponse accrue. Ces travaux conduiront à rétopoler les séries longues issues de l'enquête Emploi. Ces séries rétopolées seront mises à disposition début 2014.

L'année 2014 sera par ailleurs consacrée à l'intégration des Antilles, de la Guyane et de La Réunion dans les résultats de l'enquête Emploi annuelle, l'intégration des Dom dans les séries trimestrielles ne pouvant être envisagée qu'à l'horizon 2017, compte tenu du recul nécessaire pour disposer de coefficients cvs.

Enfin, en 2014, une enquête annuelle avec échantillon rotatif sera mise en place à Mayotte, sur le modèle des anciennes enquêtes emploi dans les Dom.

##### Sources administratives

Les années 2014-2016 seront fortement impactées par les évolutions en cours concernant les données administratives qui alimentent le Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (Siera). De fortes évolutions sont attendues suite à la mise en place à compter de 2016 d'une déclaration sociale nominative (DSN) et au passage à l'opérateur national de paye (ONP) dans la fonction publique d'Etat dont le déploiement est prévu entre 2014 et 2018.

La perspective de la DSN et de l'ONP vont conduire à des investissements importants pour rénover le Siera, tout en maintenant ses objectifs posés dès 2002 :

- **mettre en place un socle d'emploi et de revenus permettant de produire**
  - une information conjoncturelle sur l'emploi salarié ;
  - une information structurelle sur l'emploi total ;
  - une information conjoncturelle sur le coût du travail ;
  - une information structurelle sur les revenus d'activité et le coût du travail ;
- **et répondre**
  - aux besoins réglementaires européens ;

- aux besoins du SSP ;
- à la demande de données localisées sur l'emploi et les revenus d'activité.

Faisant suite aux travaux méthodologiques menés en 2012 et 2013, ces travaux s'inscriront dans un nouveau cadre partenarial pour ce qui concerne l'élaboration des statistiques conjoncturelles, impliquant l'Insee, l'Acoss, la Dares et Pôle emploi.

## 2. Travaux nouveaux pour 2014

---

### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

**Module ad hoc 2014 sur la « situation professionnelle des personnes nées à l'étranger et de leurs descendants »** : ce module vise à décrire la situation sur le marché du travail de groupes spécifiques de migrants et de leurs descendants, à décrire leurs parcours et à identifier les principaux obstacles rencontrés par les migrants et leurs descendants pour participer au marché du travail

**Enquête Emploi annuelle Mayotte** : une enquête annuelle avec échantillon rotatif sera mise en place à Mayotte, sur le modèle des anciennes enquêtes emploi dans les Dom. Cette enquête sera légèrement aménagée : elle servira également de support à une enquête sur les entreprises individuelles informelles, complétant une enquête sur les entreprises du secteur formel (identifiées par les déclarations administratives).

**FQP 2014-2015** : l'enquête sur la formation et la qualification professionnelle (FQP) de 2014 constituera la septième édition d'une série d'enquêtes débutée en 1964. Les thèmes abordés dans le questionnaire couvrent comme dans le passé 5 volets : origine sociale, formation initiale, mobilité professionnelle, formation continue sur moyenne période (sur les 5 dernières années) et revenus du travail. L'enquête FQP est la seule enquête à s'intéresser simultanément à l'ensemble de ces sujets sur un champ complet de la population.

La nouvelle édition de l'enquête en 2014 permettra davantage que par le passé d'étudier les liens entre formations, initiale et continue, et trajectoires : le calendrier rétrospectif sur cinq ans de l'enquête couvre les formations suivies (le questionnement sur la formation formelle et non formelle est harmonisé avec les autres enquêtes selon les directives européennes) et les trajectoires professionnelles. Pour une meilleure description des carrières salariées, l'enquête sera appariée avec le panel « Tous salariés » issu des DADS qui retrace la carrière salariale des individus depuis 1976 (ou 1988 pour la partie Fonction publique). Cette enquête s'étalera sur 2 ans, pour moitié environ chaque année.

**EVA** : le dispositif EVA reconduit à partir de 2013 permet de suivre les jeunes entrés en 6<sup>ème</sup> en 2007. Le dispositif EVA prolonge le panel constitué par la Depp dans le secondaire en suivant ensuite les jeunes dans leur parcours universitaire (enquêtes Sies) puis à la sortie des études secondaires ou supérieures dans l'enquête EVA jusqu'à l'âge de 25 ans. Ces enquêtes offrent par ailleurs la possibilité de questionnaires complémentaires thématiques sur les jeunes, comme par exemple celui sur la santé qui a été mené dans le précédent cycle des enquêtes EVA.

**ECMOSS** : l'année 2014 sera consacrée à la collecte d'Ec Moss 2013, première année du cycle structure des salaires. Une enquête complémentaire sera réalisée sur le champ de la fonction publique afin de compléter les données d'Ec Moss par interrogation directe des agents de la FPE en 2015.

### 2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

#### Extension du champ des estimations trimestrielles d'emploi nationales

L'extension du champ des estimations d'emploi nationales trimestrielles concernera les secteurs agricoles, non marchands et des salariés des particuliers employeurs. La décomposition sectorielle des séries d'emploi trimestrielles nationales a été affinée en 2013 au niveau A88 pour trois secteurs (production de matériel de transport, construction, hébergement et restauration).

## Poursuite des travaux d'améliorations des estimations annuelles d'emploi

Les travaux d'analyse des données sources d'Estel ainsi que d'amélioration de l'expertise et des regroupements seront poursuivis afin d'améliorer la qualité finale des estimations. L'objectif de moyen terme est de développer un ensemble de publications nationales et locales reposant sur Estel, valorisant à des niveaux géographiques fins les informations présentes dans Estel comme l'emploi par âge, sexe, au lieu de résidence ou de travail ainsi que sur la multiactivité.

## Diffusion des données sur les effectifs et les salaires de la fonction publique

Le schéma de diffusion des données sur la fonction publique s'est étoffé en 2013 avec la publication de deux *Insee Première* sur les effectifs de la fonction publique (dont un réalisé en partenariat avec la DGAFP), ainsi que la publication de résultats avancés sous le format *Informations rapides* (effectifs et salaires). A terme, en régime de croisière, pour l'année N, les résultats avancés seront publiés en *Informations rapides* au T4 N+1 pour les effectifs, au T1 N+2 pour les salaires. Des *Insee Première* plus détaillés sur les effectifs des 3 FP et sur les salaires FPE (fonction publique d'État) et FPT (fonction publique territoriale) seront réalisés entre le T1 N+2 et le T3 N+2.

## Diffusion des données sur les effectifs et les salaires des salariés de particuliers-employeurs

La source salariés des particuliers-employeurs fera l'objet d'une diffusion régulière notamment dans l'*Insee Références Emploi-Salaires*.

## Panels

Le panel Dads existe depuis 1976 pour les personnes nées en octobre les années paires et 2002 pour celles nées en octobre des années impaires. La création du panel EDP++ (jours de naissance répartis sur 4 mois de l'année) et les possibilités d'enrichissement qui en résultent conduisent à envisager une bascule des jours de naissance de panel DADS, afin de maximiser le recouvrement des échantillons (panel DADS et EDP++).

Le panel non-salariés devrait être finalisé en 2013 (il couvrira la période 2006-2013) et sera ensuite mis à jour annuellement.

## 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

Un dossier thématique *Économie & Statistique* sur le panel **Entrée dans la vie adulte (EVA 1997)** est en cours de réalisation et devrait être publié fin 2013-début 2014.

**IVQ et PIAAC** : suite à la première publication des résultats d'IVQ 2011 en décembre 2012, un groupe d'exploitation s'est réuni à partir de mars 2013 dans l'objectif de réaliser un dossier thématique *Économie & Statistique*. Celui-ci est programmé pour la fin 2014-début 2015 et pourrait inclure des comparaisons méthodologiques entre les deux enquêtes PIAAC et IVQ. Les premiers résultats de PIAAC seront par ailleurs publiés en octobre 2013 (*Insee Première*, *Insee Analyses*), parallèlement avec la publication de l'OCDE qui intégrera les résultats de la France.

***Insee Références Emploi-salaires*** : l'*Insee Références* annuel est publié chaque année au mois de mars.

***Insee Références Emploi et revenus des indépendants*** : cet ouvrage, apériodique, est programmé pour une sortie fin 2014. Les différents SSM concernés (agriculture, santé, culture,...) ont été sollicités pour des contributions de dossiers.

## 2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

Les années 2014-2016 seront fortement impactées par les évolutions en cours concernant les données administratives qui alimentent le Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (Siera). De fortes évolutions sont attendues suite à la mise en place à compter de 2016 d'une déclaration sociale nominative (DSN) et au passage à l'opérateur national de paye (ONP) dans la fonction publique d'Etat dont le déploiement est prévu entre 2014 et 2018.

Les travaux d'actualisation des projections de population active débuteront en 2014 avec la constitution et les premières réunions du groupe de travail associé. Celles-ci permettront d'analyser les évolutions de la population active depuis les dernières projections publiées en 2011, de prendre en

compte les besoins des partenaires vis-à-vis de leur actualisation, de discuter les choix méthodologiques retenus pour le nouvel exercice avant d'en présenter les résultats.

### 3. Aspects particuliers du programme 2014

#### 3.1 Aspects « Territoires »

La méthode de production des estimations de chômage localisées (niveaux régionaux, départementaux et des zones d'emploi) sera entièrement revue et sa documentation sera actualisée. En particulier, les informations concernant la localisation de l'emploi au lieu de résidence issues d'Estel et servant pour l'estimation de la population active localisée seront mobilisées de façon plus importante que dans le dispositif actuel. De nouvelles sources d'information sur les travailleurs frontaliers provenant notamment de la Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) entreront aussi en compte dans l'estimation de l'emploi au lieu de résidence.

#### 3.2 Aspects « environnement et développement durable »

néant

#### 3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

L'enquête Formation Qualification Professionnelle (FQP) permettra de disposer d'informations à la fois sur le recours à la formation et sur la trajectoire professionnelle (grâce à un calendrier rétrospectif sur cinq ans et à un appariement avec le panel DADS). Le recours à la formation pourra être analysé en lien avec les trajectoires professionnelles.

#### 3.4 Aspects « européens »

**Enquêtes Emploi et modules ad hoc** : la division Emploi participera aux Task force sur les modules adhoc 2017 (non-salariés) ainsi qu'à deux task force sur la précision de l'enquête emploi et l'harmonisation des questionnaires.

**ESSnet Eseg (european socio-economic groups)** : L'ESSnet Eseg (european socio-economic groups) achèvera ses travaux et rendra ses conclusions au 1<sup>er</sup> semestre 2014. Il conviendra alors de mener une réflexion approfondie sur l'articulation des nomenclatures de professions et des nomenclatures sociales française et européenne/internationale.

### 4. Opérations répétitives

#### Enquêtes répétitives

*Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2013 »*

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête Emploi annuelle à Mayotte (cycle 2014-2018)	En cours	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête annuelle sur le coût de la main d'oeuvre et la structure des salaires (Ecmoss) - cycle quadriennal 2014-2017	En cours	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête sur l'emploi	2013T002EC	Insee-DSDS	Trimestrielle

#### Autres opérations de production à caractère permanent

Opérations	Type	Objectif
Dispositif Epure Insee	Synthèse de sources : - Bordereaux Ursaff - Cotisants MSA (Mutualité sociale agricole) - dispositif SIASP pour la fonction publique de l'État - dispositif PE	Suivre l'évolution infra-annuelle de l'emploi salarié, de la masse salariale et de connaître les établissements employeurs de main-d'oeuvre. Produire des indicateurs conjoncturels (trimestriels) sur l'emploi salarié au niveau national.

<b>Opérations</b>	<b>Type</b>	<b>Objectif</b>
Dispositif Estel Insee	Synthèse de sources : - Dispositif DADS - Dispositif Epure - Dispositif non- salariés	Suivre l'évolution annuelle de l' <b>emploi total</b> (salarié et non salarié), selon différents secteurs d'activité et au niveau local, en tenant compte de la multiactivité.
Dispositif DADS Insee	Synthèse des sources : - DADS - Dispositif SIASP - Dispositif PE (particuliers employeurs)	Connaître annuellement les effectifs, les rémunérations et les caractéristiques d'emploi des <b>salariés</b> . Contribuer à l'élaboration des estimations annuelles d'emploi salarié
Dispositif non salariés Insee	Synthèse de sources : - Déclarations Acooss - Cotisants MSA (Mutualité sociale agricole)	Connaître annuellement les effectifs, les rémunérations et les caractéristiques d'emploi des <b>non salariés</b> et des gérants majoritaires.
Dispositif SIASP Système d'information sur les agents de l'État Insee	Synthèse de sources : - DADS - Fichiers de paye des agents de la fonction publique de l'État - Fichier de paye des agents de la Défense	Connaître annuellement les <b>effectifs, les rémunérations et les caractéristiques d'emploi des salariés des trois versants de la fonction publique</b> Contribuer aux travaux de la formation statistique du conseil commun de la fonction publique.
Dispositif PE - Particuliers employeurs Insee	Synthèse des sources : - CESU - PAJE - DSN	Connaître annuellement les effectifs, les rémunérations et les caractéristiques d'emploi des <b>salariés de particuliers employeurs</b> .
Taux de chômage localisés Insee	Traitement de différentes sources : - enquête Emploi - demandeurs d'emploi Pôle emploi - estimations d'emploi annuelles (Estel) et trimestrielles (Epure)	Estimer des <b>taux de chômage localisés</b> par région, département et zone d'emploi chaque trimestre
Salaires et qualification Insee-- Dares	Traitement statistique des DADS - Déclarations annuelles de données sociales.	Analyser les <b>salaires</b> selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, qualification...) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, branche professionnelle, lieu d'implantation, taille...).

## 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

*néant*

# Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique

## Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)

### Département des études et des statistiques

#### 1. Exposé de synthèse

Depuis 2007, la construction et la publication de données statistiques comparables inter-fonctions publiques (pour l'ensemble des agents des trois versants de la fonction publique sous l'angle de leurs conditions d'emploi, de statut, de rémunération, de retraite, de travail et de dialogue social), et si possible entre secteur public et secteur privé, constitue un axe prioritaire pour le département des études et des statistiques (direction de projet créée en avril 2012). Dans un contexte difficile d'éparpillement et de forte hétérogénéité des producteurs de données sur les trois versants de la fonction publique (3FP), cette orientation intègre la définition de concepts et de périmètres relatifs à la fonction publique, l'élaboration de nomenclatures harmonisées sur les 3FP et leur articulation avec les nomenclatures existantes, la définition d'indicateurs statistiques de référence et des méthodes de calcul correspondantes, tout en tenant compte des spécificités de chacun des versants.

La mise en œuvre de cette orientation est progressive. D'une part, la définition des besoins s'appuie tout particulièrement sur la formation spécialisée du Conseil commun de la fonction publique (CCFP, instance de concertation commune aux 3FP) consacrée aux évolutions de l'emploi public et à la connaissance statistique de la situation, de la rémunération et des pensions des agents dans les trois fonctions publiques (mise en place en 2012 et co-présidée par la DGAFP et l'Insee), en articulation avec les quatre commissions thématiques du Cnis ayant à connaître de la fonction publique. D'autre part, le département des études et des statistiques s'appuie, seul ou le plus souvent en partenariat, sur les avancées des producteurs de données (notamment le service statistique public coordonné par l'Insee) et leur capacité à harmoniser/coordonner les méthodes ou/et les travaux, ainsi que sur les normes de déclarations de données sociales.

Enfin, le département des études et des statistiques (DES) de la DGAFP inscrit pleinement son activité dans l'agenda social de la fonction publique avec sa feuille de route annuelle. Dans ce cadre, il faut souligner la part significativement croissante des indicateurs statistiques et des bilans chiffrés attendus dans le cadre du dialogue social (accords ou protocoles d'accord), ce qui conduit à augmenter parallèlement la part des obligations réglementaires nationales dans le programme de travail du DES.

Au-delà des travaux récurrents du département des études et des statistiques, l'année 2014 sera marquée par de nouvelles avancées en matière de suivi de l'emploi et des salaires 3FP, en s'appuyant sur la collaboration avec l'Insee, la DGCL, la Drees et la Depp autour de SIASP : poursuite du chantier de réduction des délais de production et de mise à disposition ; localisation de l'emploi 3FP par zone d'emploi avec caractérisation des agents ; caractérisation détaillée de populations d'agents ; nouvelle extension du champ pour le suivi des salaires et déclinaison détaillée des salaires par population d'agents et catégorie d'employeurs ; déclinaison fine des différentes facettes de mobilités ; premières estimations d'entrées et de sorties.

Dans les domaines relatifs aux conditions de travail et à la santé et sécurité au travail, le système d'observation statistique sur les conditions de travail et les risques psychosociaux mis en place pour les 3FP en s'appuyant sur le dispositif d'enquêtes existant de la Dares commencera à produire des premiers résultats. S'y ajouteront des premiers éléments sur la composition familiale des ménages comportant des agents de la fonction publique et sur leurs conditions de vie et de logement, à partir de l'exploitation de l'enquête Familles et Logement 2011. Enfin, l'année 2014 verra l'organisation en décembre des premières élections professionnelles simultanées dans les trois versants de la fonction publique, pour lesquelles le DES sera en charge du calcul de la représentativité des organisations syndicales aux niveaux national et régional.

Lancé en 2007 dans le cadre du programme ONP (Opérateur National de Paye), le projet de construction d'un système d'information décisionnel (SID) comporte deux composantes : le volet FPE, centré sur la fonction publique de l'Etat, s'appuie sur le Système d'Information de la Paye et les Systèmes d'Information sur les Ressources Humaines des ministères ; le volet 3FP, calé sur les trois

fonctions publiques, s'appuie sur l'application SIASP de l'Insee. Néanmoins, compte tenu de la redéfinition à la mi-2013 de la trajectoire du programme ONP ainsi que de sa gouvernance, le projet SID verra sa trajectoire également modifiée au cours des mois à venir.

Pour ce qui concerne les aspects de diffusion, il faut d'abord rappeler la mise en place en avril 2013 d'un calendrier pré-annoncé de publications statistiques et la mise en œuvre de celui-ci pour une sélection de données prioritaires (niveaux et évolutions de l'emploi et des salaires 3FP), dans le cadre de la refonte de la ligne éditoriale de la DGAFP de 2012. Dès lors, cette avancée majeure sera consolidée avec l'enrichissement progressif des publications concernées. A cette occasion, le département visera tout particulièrement à déconnecter de l'agenda social et politique le calendrier de parution des publications statistiques (y compris avec des résultats provisoires précoces) ainsi que celui de la partie statistique « Faits et Chiffres » du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique.

## 2. Travaux nouveaux pour 2014

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

#### 2.1.1 Enquêtes nouvelles

A ce stade, le DES s'inscrit, avec la Dares et la Drees, dans le partenariat relatif à la **réalisation de la nouvelle enquête « Risques Psychosociaux » (RPS)** prévue en 2015-2016. Sa création (avec extension à la fonction publique) s'inscrit dans les recommandations du collège d'expertise sur les risques psycho-sociaux de mai 2011 et dans la négociation sur les RPS actuellement en cours dans la fonction publique. Il s'agit de s'appuyer sur le système d'enquêtes de la Dares (alternance tous les trois ans entre Conditions de Travail et Risques Psychosociaux) de façon à disposer, selon la même périodicité, de résultats comparables sur les trois versants de la fonction publique et entre public et privé. En particulier, les personnes enquêtées dans le cadre de CDT 2012-2013 seront réinterrogées dans le cadre de RPS.

Par ailleurs, sous réserve de confirmation des moyens financiers disponibles, le DES prévoit de s'inscrire dans des partenariats avec l'Insee ou/et la Dares concernant les **enquêtes nationales ayant trait à la formation professionnelle et à la mobilité sociale et professionnelle, notamment l'enquête FQP** prévue sur les années 2014 et 2015.

#### 2.1.2 Enquêtes de périodicité supérieure à un an

Le DES s'appuie sur l'extension ou la mobilisation, sur le champ de la fonction publique, de grandes enquêtes statistiques par sondage, aussi bien auprès des salariés que des employeurs. Les opérations de ce type sont actuellement :

- **Enquête 2013 de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif (Génération 2010 à trois ans)** : renouvellement de la réalisation d'un module spécifique « Stages » de l'enquête Génération du Cereq (résultats du premier module parus dans l'édition 2012 du Rapport annuel sur l'état de la Fonction Publique) ; enrichissement de l'extension aux écoles de formation initiale de la fonction publique (première étape réalisée lors de l'édition précédente de l'enquête) avec un zoom particulier sur les débuts de parcours de l'encadrement supérieur.

- **Enquête Conditions de Travail 2012-2013** : extension d'échantillon sur le périmètre de la fonction publique, en collaboration avec la Dares et la Drees, en vue de garantir des résultats représentatifs sur chacun des versants de la fonction publique et d'améliorer la connaissance statistique notamment dans le domaine des risques psychosociaux au travail (RPS),

- **Enquête sur la perception des SALaires et rémunérations par les SALariés (SalSa) édition 2010** : réalisation d'un volet consacré aux trois versants de la fonction publique, en collaboration avec le Cepremap, en lien avec le volet Salsa-Entreprises réalisé fin 2008-début 2009 sous l'égide de l'Insee et du CNRS (financement par l'Agence Nationale de la Recherche). Elle a un double objectif : évaluer l'importance, pour les équilibres sociaux et la négociation salariale, des sentiments ressentis par les personnes quant à leur rémunération (niveau de rémunération mais aussi ses composantes) ; mieux comprendre l'incitation au travail et les liens entre sentiments d'équité et motivation des salariés.

La collecte s'est déroulée en janvier-février 2011 sur la base du même questionnaire que Salsa-Entreprises (avec quelques ajouts spécifiques à la fonction publique). Les premiers résultats seront publiés au 2<sup>nd</sup> semestre 2013.

#### 2.1.3 Enquêtes rénovées

La rénovation de l'enquête **annuelle auprès des ministères, portant sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (AT/MP)**, prévue depuis 2011 sur le champ de la fonction publique de l'État, a été reportée à fin 2013, compte tenu d'autres priorités et d'un contexte organisationnel compliqué. En

effet, ce projet doit s'articuler avec d'autres opérations en cours : la directive statistique européenne en matière d'information statistique sur les accidents du travail ; la réflexion menée par l'Institut national de veille sanitaire concernant la mise en place d'un entrepôt de données inter-régimes sur les AT/MP ; le projet de système d'information décisionnel autour de l'Opérateur National de Paye ; la mise en place par la DGAFP d'un bilan sur le thème de l'hygiène et de la sécurité dans les ministères (indicateurs annuels).

## 2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

### - Exploitation des systèmes d'information sur les agents de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux et autres établissements de santé :

La construction de données statistiques harmonisées, homogènes et sans doubles comptes sur l'emploi et les salaires dans les trois versants de la fonction publique s'appuie désormais sur le système SIASP produit par l'Insee, en co-construction avec le DES, la DGCL-DESL et la Drees. Les travaux sont poursuivis afin de couvrir tous les salariés pour le suivi des rémunérations (EPA en 2013 et à venir militaires, assistants maternels et ensemble de la FPH...), de mieux rendre compte de la diversité des situations des agents ou/et des employeurs (caractéristiques démographiques et statutaires des agents, localisation et affectation par catégorie d'employeur, professions, quotités et volume de travail, ...) et d'améliorer la qualité des fichiers. A cet égard, la production d'indicateurs détaillés de salaires et le développement d'indicateurs de dispersion des salaires ont vocation à se poursuivre.

Concernant la fonction publique de l'Etat, des partenariats sont mis en place progressivement avec chacun des ministères pour améliorer la caractérisation fine des emplois et des employeurs et la qualité des variables du fichier en amont, en s'appuyant sur les conférences de GPRH pilotées par la DGAFP : collaboration amorcée en 2012 avec la Depp sur les personnels relevant du ministère de l'Education nationale et élargie en 2013 au SIES sur les personnels relevant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; collaboration entamée en 2013 sous l'égide du Haut Comité d'Evaluation de la Condition Militaire (HCECM) pour les personnels relevant du ministère de la Défense. A ce stade, il est envisagé de poursuivre avec les ministères de la Culture, de l'Intérieur ou de la Justice.

**Le chantier de réduction des délais de production et de diffusion des résultats emploi-salaires, déjà entamé, constitue une priorité pour l'année 2014.** Le scénario cible retenu avec l'Insee pour la publication des résultats 3FP relatifs à l'année N est le suivant :

- production commune Insee-DES des résultats précoces (à un niveau agrégé) sur l'emploi et le volume de travail pour publication simultanée au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année N+1 ;
- publication commune Insee-DES (Insee première) des résultats détaillés sur l'emploi et le volume de travail au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année N+2 ;
- production commune Insee-DES des résultats précoces sur les salaires (SMPT et RMPP par versant de la fonction publique) pour publication simultanée au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année N+2. Le scénario relatif à la publication des résultats détaillés (Insee première) n'est pas encore stabilisé, même si ceux-ci seront disponibles au plus tard au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année N+2.

Pour ce qui concerne spécifiquement la fin de l'année 2013 et l'année 2014, le calendrier prévu est le suivant pour les résultats 3FP : publication simultanée des résultats provisoires sur l'emploi 3FP 2012 (à un niveau agrégé) par l'Insee et le DES au 4<sup>er</sup> trimestre 2013 ; publication des résultats détaillés sur l'emploi et le volume de travail 3FP 2012 (Insee première) par le DES et l'Insee au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 ; publication simultanée des résultats provisoires sur les salaires 3FP 2012 (à un niveau agrégé) par l'Insee et le DES au 1<sup>er</sup> semestre 2014 ; publication simultanée des résultats provisoires sur l'emploi 3FP 2013 (à un niveau agrégé) par le DES et l'Insee au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014.

De même, la **production annuelle d'indicateurs de mobilité** (géographique, inter-fonctions publiques, inter-employeurs publics, catégorielle et statutaire) entre les trois versants de la fonction publique ainsi qu'au sein de chacun des versants s'enrichit très sensiblement depuis 2013, y compris au niveau local, avec pour objectif final des données par zone d'emploi, par type d'employeur et par grandes caractéristiques des agents. **S'y ajouteront à partir de 2014 des estimations annuelles d'entrées et de sorties produites également sur les 3FP.** L'ensemble de ces travaux a vocation à faire l'objet d'un suivi exhaustif annuel, mais également sur des périodes de cinq années consécutives, ainsi que dans le cadre de panels.

A noter qu'à ce stade, le fichier SIASP-Insee ne bénéficie pas de la totalité de la norme 4DS (mise en place à partir des données 2011 et adaptée aux besoins de la sphère publique) sur le périmètre

FPT/FPH/EP hors champ DGFIP. Le DES est tributaire du calendrier et des modalités de prise en compte de **la norme 4DS (et en cible de la DSN)** par l'Insee. Néanmoins, des solutions adaptées sont en cours d'exploration avec le Dera-Insee.

Pour ce qui concerne spécifiquement le périmètre de la fonction publique de l'État, le DES continuera également à exploiter, à des fins d'informations plus détaillées, des fichiers mensuels anonymisés issus directement de la paye des agents de l'État (origine et champ DGFIP), notamment pour répondre à des besoins liés à la précocité ou/et le niveau de détail/consolidation de l'information. En particulier, le suivi détaillé des mesures de politique salariale et le suivi de la mise en place du jour de carence dans la FPE, y compris avec les caractéristiques des personnes concernées, est effectuée à partir de ces fichiers.

Au total, ces fichiers constituent une source essentielle pour les travaux de production et les études, y compris sous l'angle de la comparabilité entre les trois versants de la fonction publique et le secteur privé.

**- Rénovation du dispositif de collecte des résultats des élections professionnelles aux comités techniques (CT Ministériels, CT de proximité)** sur la base des travaux menés en 2011 (résultats nationaux) puis en 2013 (résultats régionaux) par le DES pour rendre compte de la représentativité des organisations syndicales dans les trois versants de la fonction publique, aux niveaux national et régional. Les prochaines élections professionnelles se dérouleront simultanément dans les trois versants de la fonction publique en décembre 2014, et le DES sera de nouveau chargé du calcul de représentativité des organisations syndicales.

### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014**

Seuls sont mentionnés ici **les nouveaux travaux d'études prévus par le DES en 2014** et qui ne s'inscrivent pas à ce stade dans des opérations annuelles récurrentes :

- **Effectifs et caractérisation des emplois et des employeurs**

La localisation de l'emploi public (3FP) par zone d'emploi avec caractérisation des employeurs et des agents aboutira à une première publication commune Insee-DAR/DES et à l'enrichissement des outils de gestion prévisionnelle des effectifs au niveau local.

Les travaux menés en 2013 sur l'identification fine des statuts des agents et des autres catégories d'emplois (contrats aidés notamment) se poursuivront à travers l'analyse des disparités de situations entre ces populations et se combineront avec celles d'autres populations d'agents (notamment hommes-femmes, jeunes-seniors...).

Diverses sources (SIASP, enquête Emploi, SAE, Bilans Sociaux FPT,...) seront mobilisées pour améliorer la connaissance sur le travail à temps partiel et notamment sur le temps partiel subi, compte tenu du cadre juridique spécifique à la fonction publique (distinct du code du travail).

- **Recrutements, dynamiques d'emploi et formation professionnelle**

Approfondissement des études sur les mobilités (géographique, inter-fonctions publiques, inter-employeurs publics, catégorielle et statutaire) au sein de chacun des versants de la fonction publique et au niveau des zones d'emploi (par type d'employeur et par caractéristique des agents).

Premières estimations d'entrées et de sorties sur le périmètre 3FP avec objectif de suivi exhaustif annuel, mais également sur des périodes de cinq années consécutives, avec une attention particulière portée à la récurrence de l'emploi à durée déterminée.

Etat des lieux homogène des pratiques de formation continue dans les 3FP à partir de l'exploitation de l'enquête AES, dans un contexte de déficit de données administratives comparables.

- **Rémunérations, carrières salariales et retraites**

Les trois équipes de recherche retenues en 2013 dans le cadre d'un appel à projets commun DGAFP-Défenseur des Droits sur les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes présenteront leurs résultats devant la formation spécialisée « statistique » du conseil commun de la fonction publique au 2<sup>nd</sup> semestre 2014.

L'analyse des disparités de salaires entre les populations d'agents (définies selon des critères statutaires ou socio-démographiques) bénéficiera des avancées réalisées en 2013 à la fois en matière de suivi harmonisé des métiers et des filières et en matière d'affectation fine des agents.

Dans le prolongement des travaux menés en 2013 à partir du panel des agents de l'Etat, en matière de carrières salariales pour les cas types appartenant à la FPE (déterminés sur critères statistiques) en vue d'améliorer la connaissance des taux de remplacement correspondants en association avec le SRE, le DES réalisera le même type de travaux pour la FPT et FPH, en association avec la CNRACL pour le calcul des taux de remplacement. La connaissance fine des polypensionnés de la fonction publique restera une préoccupation en 2014.

#### • Conditions de travail et politique sociale

Les travaux d'exploitation de l'enquête Famille et Logements 2011 (co-financement par la DGAFP) entamés mi-2013 aboutiront à améliorer la connaissance des spécificités des agents de la fonction publique (3FP) en matière de composition familiale des ménages auxquels ils appartiennent, de leur nombre d'enfants en fonction de leurs âges et de leurs conditions de vie et de logement.

L'exploitation de l'édition 2009-2010 de l'enquête SUMER étendue à titre expérimental à la fonction publique s'achèvera tandis que démarrera l'exploitation de l'enquête Conditions de Travail 2012-2013 : les deux sources seront mobilisées conjointement en priorité sous l'angle des agressions physiques et verbales (de la part du public et de l'entourage professionnel) et des risques psychosociaux.

**Pour ce qui concerne spécifiquement les aspects de diffusion**, il faut d'abord rappeler la mise en place en avril 2013 d'un calendrier pré-annoncé de publications statistiques et la mise en œuvre de celui-ci pour une sélection de données prioritaires (niveaux et évolutions de l'emploi et des salaires 3FP) dans le cadre de la refonte de la ligne éditoriale de la DGAFP de 2012. Dès lors, cette avancée majeure sera consolidée avec l'enrichissement progressif des publications concernées. A cette occasion, le département visera tout particulièrement à déconnecter de l'agenda social et politique le calendrier de parution des publications statistiques (y compris avec des résultats provisoires précoces) ainsi que celui de la partie statistique « Faits et Chiffres » du Rapport annuel sur la fonction publique. En particulier, la mise en ligne de tableaux et figures standards sur le site de la fonction publique sera développée en ce sens.

Concernant la partie statistique « Faits et chiffres » du Rapport Annuel, son architecture est désormais stabilisée autour de trois rubriques : les « vues d'ensemble » sur des sujets pérennes couvrant les trois fonctions publiques (emploi public, flux de personnels, rémunérations) ; les « dossiers » sur des sujets renouvelés chaque année (soit la localisation des agents de l'Etat, les caractéristiques par genre et âge des agents et l'insertion professionnelle des jeunes via les stages en 2012) ; les « fiches thématiques » avec l'essentiel des données chiffrées les plus récentes. Ces éléments alimentent désormais plusieurs jaunes budgétaires et alimenteront à partir de 2014 le nouveau rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Enfin, le calendrier se déroule désormais selon trois étapes annoncées à l'avance : présentation préalable de la partie statistique « Faits et Chiffres » devant la formation spécialisée « statistique » du Conseil Commun de la Fonction Publique avec mise en ligne des tableaux et graphiques, puis présentation de l'ensemble de la version projet (incluant la partie « Politiques et pratiques RH ») devant le Conseil Commun de la Fonction Publique, enfin parution et mise en ligne d'une version définitive destinée au grand public.

#### 2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

- Lancement de travaux de **comparaison notamment salariale entre secteur privé et fonction publique**, et étude des passerelles entre public et privé (avec évaluation de leur impact sur la carrière des agents de la fonction publique concernés), à partir de l'exploitation des DADS grand format désormais disponibles.

- Développement des études longitudinales (**suivi des mobilités et des trajectoires avec impact sur les rémunérations**) à partir du panel tous salariés apparié avec l'Echantillon Démographique Permanent (EDP) pour intégrer les niveaux de diplôme et le nombre d'enfants, nécessaires à une analyse plus robuste des carrières salariales.

- Mobilisation, sur le champ de la fonction publique, de nouveaux dispositifs statistiques existants pour une évaluation de l'impact des politiques sociales (notamment celles des employeurs publics) en faveur des agents et une meilleure connaissance des revenus des ménages comportant au moins un agent de la fonction publique :

- exploitation statistique de l'enquête Emploi en Continu de l'Insee et de ses modules complémentaires, sur le champ de la fonction publique, notamment sur la **conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (2010) et sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (2011)**
- exploitation statistique de l'enquête Revenus Fiscaux Sociaux de l'Insee sur le champ de la fonction publique : reprise en interne des travaux de la division Revenus et patrimoine de l'Insee sur le champ de la fonction publique.

#### 4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Enquêtes</b>		
- Enquête statistique sur les recrutements de fonctionnaires auprès des employeurs de la fonction publique	Pôle Recrutements et parcours professionnels	Adaptation du questionnaire à la législation en vigueur avec prise en compte de la directive statistique européenne sur la mesure des emplois vacants. Articulation avec le système d'information des centres de gestion de la fonction publique territoriale et de la Ville de Paris
- Enquête statistique sur la formation des agents de l'État	Pôle Recrutements et parcours professionnels	Adaptation du questionnaire à la législation en vigueur Articulation avec les projets statistiques sur la formation tout au long de la vie (AES et CVTS4)
- Enquête statistique sur la transparence de l'emploi et la mobilité statutaire (Tems) dans la fonction publique de l'État	Pôle Recrutements et parcours professionnels	Adaptation du questionnaire à la législation en vigueur Enquête à visée transversale en articulation avec les Pôles Emploi public et Conditions de Travail, Politique Sociale et Dialogue Social
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>		
Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP-Insee)	Pôle Emploi public Pôle Salaires et retraites Pôle Recrutements et parcours professionnels	Collaboration avec l'Insee en vue d'améliorer la caractérisation des emplois, le suivi des flux (entrées-sorties, mobilités) et de la structure des salaires
Fichiers des agents de l'État (FGE-Insee)	Pôle Emploi public Pôle Salaires et retraites Pôle Recrutements et parcours professionnels	Dernière version sur la validité 2009
Panel des agents de l'État (Insee)	Pôle Salaires et retraites Pôle Recrutements et parcours professionnels	Connaissance des carrières salariales notamment dans le cadre de travaux liés aux retraites
Fichiers mensuels de paye anonymisés des agents de l'État (DGFIP)	Pôle Salaires et retraites Pôle Emploi public	Réponse sans délais aux sollicitations liées aux mesures de politique salariale ou au dialogue social
DADS et DADS grand format incluant SIASP (Insee)	Pôle Emploi public Pôle Salaires et retraites Pôle Recrutements et parcours professionnels	Comparaisons public-privé

Statistique Annuelle des Établissements (SAE-Drees)	Pôle Emploi public	Articulation avec la Drees et l'application SIASP de l'Insee
Échantillon interrégimes de cotisants 2007 et 2009 et retraités 2008 (Drees)	Pôle Salaires et retraites	

### Enquêtes répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2013 »

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête sur les recrutements de fonctionnaires auprès des employeurs de la fonction publique	2014	DGAFP-DES	Annuelle
Enquête sur la formation des agents de l'Etat	2014	DGAFP-DES	Annuelle
Enquête sur la transparence de l'emploi et la mobilité statutaire dans la fonction publique de l'Etat	2014	DGAFP-DES	Annuelle

### Autres opérations de production à caractère permanent

Opérations	Type	Objectif
Dispositif SIASP Système d'information sur les agents des services publics Insee et DGAFP	Synthèse de sources : - DADS - Fichiers de paye de la comptabilité publique - Fichier des agents de la Défense	Connaître annuellement les <b>effectifs, les rémunérations et les caractéristiques d'emploi des salariés des trois versants de la fonction publique</b> <b>Connaître annuellement les flux d'emplois (entrées-sorties, mobilités) entre les employeurs publics et leurs caractéristiques associées.</b> Contribuer aux travaux de la formation statistique du conseil commun de la fonction publique.
Emploi public par type d'employeur détaillé et notamment pour la fonction publique de l'Etat selon affectation fine DGAFP	Exploitation de SIASP	Fournir des statistiques sur l'emploi 3FP par type d'employeur détaillé et notamment dans la FPE par affectation administrative détaillée de l'employeur Collaboration avec la DGCL (FPT) et la Drees (FPH)
Emploi public 3FP par zone d'emploi Insee (DAR) et DGAFP	Exploitation de SIASP	Fournir des statistiques sur l'emploi dans les 3FP au niveau local et alimenter les dispositifs de GPEEC locaux

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné pour ce qui concerne les entreprises au sens strict.

Néanmoins, si l'on élargit le concept d'entreprises aux employeurs de la fonction publique, l'allègement de la charge statistique constitue une préoccupation permanente du département des études et des statistiques, laquelle se traduit par trois projets structurants :

- la généralisation d'un **dispositif de collecte par internet** pour les enquêtes auprès des DRH des ministères ;
- **l'harmonisation des données sociales** relatives aux 3FP dans le cadre de la norme de déclaration en vigueur (4DS) et des projets de simplification en cours (DSN) ;

- **la mise en place d'un système d'information décisionnel** autour de l'Opérateur National de Paye.

En premier lieu, l'outil de collecte automatisée des données acquis par la DGAFP (Calame) s'est avéré adapté notamment pour la collecte des résultats des élections professionnelles à l'automne 2011 (au niveau national consolidé dès fin 2011 et au niveau des Comités Techniques de proximité en 2013). La migration des enquêtes dématérialisées (sous Excel ou Word) existantes vers ce mode de collecte se poursuit : « Absentéisme pour raison de santé » en 2013 et « Recrutements et Concours » en 2014. Enfin, cet outil de collecte sera de nouveau utilisé lors de la remontée des résultats des prochaines élections professionnelles organisées en simultané en décembre 2014 dans les 3FP.

En second lieu, la mise en place à l'automne 2013 de la Formation Spécialisée Fonction Publique pilotée par la DGAFP-DES dans le cadre des instances du comité de normalisation des données sociales a vocation à favoriser l'harmonisation des nomenclatures inter-fonctions publiques dans le respect de la protection sociale en vigueur dans la fonction publique et à alléger les enquêtes auprès des employeurs publics.

Enfin, le département participe au projet de création d'un système d'information décisionnel, autour d'un noyau dur constitué par l'Opérateur National de Paye (ONP), qui sera utilisé à terme pour les indicateurs et études sur la fonction publique. Ce projet, dont le calendrier est tributaire de celui du programme ONP, comporte deux composantes : le volet FPE, centré sur la fonction publique de l'Etat, s'appuie sur l'Opérateur National de Paye (Système d'Information de la Paye et Systèmes d'Information sur les Ressources Humaines des ministères) ; le volet 3FP, calé sur les trois fonctions publiques, s'appuie sur l'application SIASP de l'Insee. Néanmoins, compte tenu de la redéfinition en cours de la trajectoire du programme ONP ainsi que de sa gouvernance à la mi-2013, le projet SID verra sa trajectoire également modifiée au cours des mois à venir.

Dans la phase transitoire, les enquêtes statistiques réalisées actuellement auprès des employeurs publics (voire seulement auprès des ministères) sont maintenues et leur cadre juridique est appelé à se formaliser davantage.

## **5. Aspects particuliers du programme**

---

### **5.1. Aspects « Territoires »**

Dans le prolongement du partenariat expérimental DR Insee-SGAR (plateforme régionale RH)-Conseil Régional mené en région Nord Pas de Calais depuis 2012 avec l'appui technique du DES, **le chantier de suivi annuel de l'emploi public local** lancé en 2013 aboutira à la mise à disposition dans toutes les régions (y compris les DOM) de données sur les effectifs dans les trois versants de la FP au niveau local (jusqu'au niveau de la zone d'emploi). Dans un premier temps, l'expérimentation entamée en Nord-Pas de Calais est élargie à deux autres régions (Bourgogne et Alsace) avant généralisation en 2014 (niveaux d'emplois jusqu'à la zone d'emploi, par catégorie d'employeur, par grandes caractéristiques sociodémographiques et statutaires et par filière métier).

Régionalisation de l'enquête sur les recrutements de fonctionnaires dans la fonction publique de l'Etat : extension à la fonction publique territoriale en collaboration avec la DGCL.

### **5.2. Aspects « environnement et développement durable »**

Contribution aux indicateurs phares et de contexte économique et social de la stratégie nationale de développement durable : production des indicateurs relatifs à la participation des femmes aux instances de gouvernance en vue de leur comparabilité entre secteur public et secteur privé.

### **5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »**

De nombreux travaux sur les politiques sociales menées par les employeurs publics en faveur des agents de la fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière) ou/et de leurs familles, sur la caractérisation de certaines populations d'agents et de leurs rémunérations, sur la politique de mobilité et d'attractivité des fonctionnaires, réalisés à partir de l'exploitation de sources administratives ou d'enquêtes, contribuent à l'évaluation des politiques publiques dans ces domaines.

### **5.4. Aspects « européens »**

Au niveau européen ou international, il n'existe pas de définition harmonisée de la fonction publique, ni de son périmètre. Néanmoins, **le DES est amené à contribuer de manière croissante à des travaux de comparaison** : maîtrise des dépenses publiques conduisant à comparer les effectifs et les salaires de certaines catégories de personnels de la fonction publique (avec publication des méthodes) ; extension aux salariés des 3FP de plusieurs directives statistiques européennes portant

sur des thèmes comme la santé et la sécurité au travail, les emplois vacants ou la formation tout au long de la vie.

En particulier, les travaux suivants pris en charge par le DES connaîtront des évolutions en 2014 :

- refonte de la production (transmission deux fois par an à Eurostat) de l'indicateur national sur les salaires des fonctionnaires dans le cadre de l'article 65 du statut (versions provisoire et définitive), en relation avec la nouvelle méthodologie de calcul de l'indicateur européen refondue en 2012-2013. Par ailleurs, le principe de la diffusion des indicateurs nationaux sur le site internet d'Eurostat est désormais acquis.

- production nouvelle d'indicateurs sur les niveaux de rémunérations (et les coûts chargés employeurs) pour certaines catégories de personnels de la fonction publique dans le cadre des enquêtes de l'OCDE. Une collaboration est lancée avec la Depp pour ce qui concerne le suivi des salaires des enseignants.

Enfin, le DES est amené à transformer le système d'information statistique sur la fonction publique :

- enquêtes sur les recrutements élargies aux trois versants de la fonction publique, en collaboration avec la DGCL et la DGOS, afin de contribuer, en association avec la Dares, à l'extension de la couverture des statistiques sur les emplois vacants conformément au règlement européen ;

- rénovation de l'enquête portant sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (AT/MP) dans la FPE, afin de contribuer, en association avec la Dares, à l'extension de la couverture des statistiques sur les accidents du travail conformément au règlement européen.

# Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

## Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares)

### Sous direction « Emploi et marché du travail »

#### 1. Exposé de synthèse

---

La sous-direction « Emploi et marché du travail » traite des domaines de l'emploi, du chômage, des métiers et des qualifications ainsi que de la situation sur le marché du travail des personnes handicapées. Elle produit et publie, seule ou en partenariat, des informations conjoncturelles mensuelles et trimestrielles (demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi, sortants des listes de Pôle emploi, mouvements de main-d'œuvre, emploi salarié et intérim, emplois vacants, tensions sur le marché du travail), assure le suivi infra-annuel et annuel des mesures défensives de la politique de l'emploi (dispositifs d'accompagnement des restructurations, chômage partiel, mesures de préretraites) et conduit des travaux d'études et d'évaluation, notamment sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi, l'indemnisation du chômage, les dispositifs d'accompagnement des restructurations économiques, l'utilisation des contrats par les entreprises ou encore la prospective des métiers et des qualifications.

Au-delà des travaux récurrents de la sous-direction, l'année 2014 sera marquée par la montée en charge de l'intégration du dispositif de collecte des mouvements de main-d'œuvre dans le dispositif de déclaration sociale nominative (DSN), l'exploitation des données sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi présentes dans le fichier historique augmenté des données de services aux demandeurs d'emploi, l'actualisation des travaux de prospective des métiers et qualifications, la participation à l'exploitation de l'enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux de la Drees (travaux entamés en 2013), la poursuite des travaux d'évaluation du contrat de sécurisation professionnelle, et le cas échéant la réalisation d'une enquête sur les modalités de recrutement par métiers. Des travaux seront conduits à partir du nouvel appariement FH-DADS. De plus, en fonction de la charge, des priorités et des moyens financiers, certaines enquêtes nouvelles pourraient être lancées en 2014, en particulier auprès d'employeurs ayant signé une rupture conventionnelle, auprès des entrants à Pôle emploi. Enfin, les travaux de suivi statistique et d'évaluation du Service public de l'emploi seront mobilisés dans le cadre de la négociation fin 2014 d'une nouvelle convention tripartite Etat-Pôle emploi-Unedic

#### 2. Travaux nouveaux pour 2014

---

##### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En fonction de la charge et des priorités, certaines enquêtes nouvelles pourraient être lancées en 2014 sur l'un ou l'autre des thèmes suivants : enquête sur les modalités de recrutement, enquête auprès d'employeurs ayant signé une rupture conventionnelle, enquête auprès des entrants à Pôle emploi ou encore enquête auprès des sortants du contrat de sécurisation professionnelle.

##### 2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

Le nouvel appariement entre le fichier historique des demandeurs d'emploi (FH) et le panel DADS, réalisé, en collaboration avec l'Insee et Pôle emploi, sera exploité.

Dans le cadre de la convention tripartite 2012-2014 Etat-Pôle emploi-Unedic, la Dares continuera à contribuer à l'analyse de l'évolution des indicateurs de la convention au sein du comité technique tripartite dont elle assure le secrétariat. Elle participera aux travaux d'appui à la négociation de la nouvelle convention 2015-2017.

Après expertise, la Dares exploitera les données sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi présentes dans le fichier historique « services ».

Sous réserve d'une expertise préalable, la Dares exploitera les données administratives sur l'activité partielle à la suite de la rénovation du système d'information (extranet), ainsi que les données administratives sur les plans de sauvegarde à la suite de la rénovation du système d'information (SI-PSE) et les données du nouveau système d'information sur les ruptures conventionnelles.

### 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

La Dares participera à l'exploitation de l'enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux de la Drees, au travers d'une étude sur les allocataires de l'AAH et d'une étude sur la situation sur le marché du travail et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et de l'ASS.

### 2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

La montée en charge de la déclaration sociale nominative (DSN), pouvant être substituée depuis avril 2013 pour les établissements volontaires à la déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) ou l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO), se poursuivra. La mise à disposition du répertoire commun des déclarants conduira à revoir le suivi du référentiel.

La Dares participera aux actions de communication des résultats de l'exercice actualisé de prospective des métiers et des qualifications (PMQ), suite à la publication début 2014 du rapport final CGSP-Dares.

## 3. Aspects particuliers du programme 2014

---

### 3.1 Aspects « Territoires »

La diffusion de données administratives (notamment sur les demandeurs d'emploi) à un niveau local fin se poursuivra.

### 3.2 Aspects « environnement et développement durable »

La Dares continuera à participer aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de la croissance verte.

### 3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

De nombreux travaux sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi ou sur les modes de rupture des contrats de travail (ruptures conventionnelles notamment), à partir de l'exploitation de données administratives ou d'enquêtes, contribuent à l'évaluation des politiques publiques dans ces domaines.

L'évaluation du contrat de sécurisation professionnelle se poursuivra.

### 3.4 Aspects « européens »

La Dares assiste la DGAFP sur l'extension de la couverture des statistiques sur les emplois vacants à la fonction publique, conformément au règlement européen.

La Dares participera aux travaux sur la prospective par métiers menés au niveau européen (Cedefop).

## 4. Opérations répétitives

---

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Enquêtes</b>		
Enquête statistique sur les mouvements de main-d'œuvre (Emmo)	Dares-EMT	
Enquête sur les Sortants des listes de demandeurs d'emploi	Dares-EMT et Pôle emploi	

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>		
Offres et demandes d'emploi	Dares-EMT et Pôle Emploi	Suivi mensuel des demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi -National et local
Chômage indemnisé	Dares-EMT	Données de cadrage sur l'indemnisation : bénéficiaires, montants...
Mouvements de main d'œuvre	Dares-EMT	Etude des flux d'emploi, à partir du traitement statistique de 3 sources : - Déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) : établissements de 50 salariés ou plus - Enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO), étab. < 50 salariés les ruptures de travail - Intégration prévue des DMMO et EMMO dans la Déclaration sociale nominative (DSN), de manière progressive entre 2013 et 2016.
Intérim	Dares-EMT	Etude de l'emploi intérimaire à partir des missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire
Emploi des travailleurs handicapés	Dares-EMT	Etude de l'insertion professionnelle des personnes handicapées à partir du traitement statistique des DOETH (déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés). Système d'information transféré à l'Agefiph depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2013
Chômage partiel, mesures d'accompagnement des restructurations et préretraites	Dares-EMT	

## 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'intégration du dispositif de collecte des mouvements de main-d'œuvre dans le dispositif de déclaration sociale nominative (DSN) autorisera un allègement significatif de la charge de réponse des entreprises. La loi du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives pose le principe du caractère non obligatoire de la DSN pour la phase de démarrage (DSN phase 1). À partir de 2013, les établissements inscrits à la DSN sont dispensés de déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) ou de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO). A partir de 2016, la DSN présentera un caractère obligatoire pour l'ensemble des déclarations auxquelles l'employeur est tenu. Le flux DSN se fera sous forme d'échanges de données informatisé (EDI), ce qui permet aux établissements de s'affranchir du remplissage des formulaires et questionnaires papier ou de leur saisie en ligne sur le site de collecte par internet.

## **Sous direction « Suivi et Evaluation des Politiques de l'Emploi et de la Formation Professionnelle »**

### **1. Exposé de synthèse**

En 2014, la sous-direction continuera d'exploiter et enrichir son système de suivi des dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle (publics et structures). La sous-direction devra ainsi poursuivre l'amélioration du suivi des contrats en alternance et de la formation des demandeurs d'emploi (Base BREST). Elle élargira notamment son système d'information au suivi régulier de publics des Ecoles de la Deuxième Chance et consolidera le suivi statistique des aides associées au contrat de génération. Parallèlement, la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi crée un compte individuel de formation, dont la sous-direction envisage de suivre l'usage.

En matière d'évaluation des dispositifs d'insertion et de formation, débutera en 2014 la collecte de la nouvelle édition du panel de suivi des bénéficiaires de contrats aidés (contrat unique d'insertion dans les secteurs marchand et non marchand et emplois d'avenir), qui vise à mesurer l'impact du passage par ces dispositifs sur la trajectoire professionnelle. Sera également réalisée une enquête auprès des employeurs utilisateurs de contrats uniques d'insertion et d'emplois d'avenir, afin d'étudier notamment leurs motivations de recours à ces dispositifs ainsi que les modalités de recrutement, d'accompagnement et de formation. L'évaluation du contrat de sécurisation professionnelle sera poursuivie, sur la base des données administratives correspondantes complétée par une enquête auprès d'un échantillon de licenciés économiques.

La sous-direction sera fortement impliquée, en collaboration étroite avec la mission d'animation du Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse, dans l'évaluation du dispositif expérimental de la « Garantie Jeunes » en faveur des jeunes en situation de grande vulnérabilité.

Plusieurs enquêtes récentes sur la formation professionnelle et les compétences (volet français du Programme PIAAC (Programme for the international assessment of adult competencies) de l'OCDE, enquêtes européennes AES (Adult education survey) et CVTS (Continuing vocational training survey) sont désormais disponibles. L'exploitation de ces enquêtes a déjà débuté et devrait se poursuivre pendant l'année 2014.

### **2. Travaux nouveaux pour 2014**

#### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

En 2013, a débuté la conception de la nouvelle édition du panel de suivi des bénéficiaires de contrats aidés dans les secteurs marchand et non marchand. Cette enquête permettra d'évaluer et de caractériser trois types de contrats aidés : le contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), le contrat unique d'insertion – contrat initiative emploi (CUI-CIE) et les emplois d'avenir, récent dispositif mis en place en novembre 2012 à destination des jeunes peu qualifiés. Cette enquête en quatre vagues, bénéficie d'une méthodologie profondément remaniée par rapport à la précédente édition (2008/2009). Elle prévoit d'interroger des personnes qui se sont inscrites à Pôle emploi ou en mission locale au dernier trimestre de l'année 2013. L'interrogation de personnes passées en contrat aidé et d'une « population-témoin », non passée en contrat aidé, permettra d'évaluer l'impact du passage par ce type de dispositif sur les trajectoires. La collecte s'étalera sur la période 2014-2018.

Une enquête auprès des employeurs utilisateurs de contrats uniques d'insertion et d'emplois d'avenir sera réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2014, afin d'étudier notamment leurs motivations de recours à ces dispositifs ainsi que les modalités de recrutement, d'accompagnement et de formation.

La Dares et la mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse seront chargées de la coordination de l'évaluation de la « Garantie Jeunes »<sup>2</sup>. Ce dispositif vise à garantir un accompagnement personnalisé à des jeunes majeurs en grande vulnérabilité et en rupture familiale pour lesquels les dispositifs existants sont insuffisants. Elle garantit également une allocation de soutien d'un niveau équivalent au RSA. Le protocole d'évaluation conciliera enquêtes auprès des

<sup>2</sup> Rappelons que le CREST et la DARES conduisent actuellement une évaluation aléatoire contrôlée du Revenu Contractualisé d'Autonomie (qui préfigure la Garantie Jeunes).

jeunes ou des conseillers de mission locale et exploitation de fichiers administratifs (dont le système d'information remanié des missions locales qui prendra le relais de Parcours 3).

Les travaux d'évaluation du Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) se poursuivront. Cette évaluation devrait s'appuyer sur l'exploitation de fichiers administratifs mais aussi sur la mise en place d'une enquête auprès des sortants de CSP.

En 2014, devrait également se poursuivre la réflexion sur un protocole d'évaluation des « Ecoles de la 2<sup>ème</sup> chance ».

## **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014**

Des travaux d'appariement du Fichier Historique des Demandeurs d'Emploi avec les bases relatives aux contrats uniques d'insertion ont été menés en 2013 ; ils donneront lieu à exploitation afin de mesurer les sorties de listes suite au passage par des contrats aidés ainsi que la récurrence de l'inscription sur les listes. Ils pourront être enrichis par un appariement avec les données relatives à l'ensemble des stages de formation des demandeurs d'emploi (seuls les stages de formation financés directement par Pôle Emploi étant bien répertoriés dans le fichier historique). Des réflexions sur un appariement possible avec les DADS afin de caractériser le retour à l'emploi seront menées.

Sur le champ des demandeurs d'emploi rémunérés par Pôle emploi, des travaux d'exploitation du fichier historique des demandeurs d'emploi, et notamment de son segment P2 relatif aux formations, seront conduits, afin de caractériser les formations suivies et de mesurer l'impact du passage en formation sur les sorties de listes.

Le suivi dématérialisé des contrats d'apprentissage sur la base de l'application Ari@ne est désormais opérationnel. Il rassemble près de 90% des contrats signés. Le suivi des ruptures de contrat a été expertisé et dispose d'une fiabilité satisfaisante. L'exploitation des données d'Ari@ne va se poursuivre et devrait déboucher sur des publications régulières d'estimations de stocks d'apprentis et de taux de rupture bruts de contrats. Par ailleurs, la Dares va entamer un travail expérimental pour reconstituer des parcours au sein de l'apprentissage et estimer notamment des taux d'abandon des contrats d'apprentissage.

Le même travail sera conduit sur les contrats de professionnalisation à travers le système de suivi dématérialisé ExtraPro, opérationnel depuis 2008.

Le suivi du secteur des services à la personne a progressé en 2013, bénéficiant de l'appariement entre les sources nOva et DADS. En particulier la multi-activité a pu être chiffrée. Ces travaux seront prolongés en 2014 en décrivant plus précisément les multi-actifs.

Dans la lignée des travaux entamés depuis quelques années, seront poursuivis les efforts entrepris pour accroître le nombre de variables exploitables au niveau national de la base Brest (base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle), qui rassemble l'ensemble des entrées en formation des demandeurs d'emploi. L'objectif est d'améliorer la description annuelle des formations suivies par les demandeurs d'emploi, tous financeurs confondus.

Plus généralement, se poursuivront en 2014 les travaux de consolidation des systèmes d'information sur les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle ou d'adaptation aux évolutions des dispositifs.

## **2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014**

L'exploitation des enquêtes menées en 2012 ou 2013 (IAE-volet structures et volet salariés, enquête renouvelée auprès des conseils régionaux sur la formation professionnelle) se poursuivra, en plus de la production d'indicateurs et de l'alimentation des publications récurrentes.

De premiers travaux d'études descriptifs sur les emplois d'avenir et les contrats de génération seront menés et diffusés, sur la base des données administratives disponibles.

Plusieurs enquêtes récentes sur la formation professionnelle et les compétences (volet français du Programme for the international assessment of adult competencies (PIAAC) de l'OCDE, enquêtes européennes Adult education survey (AES) et Continuing vocational training survey (CVTS)) sont désormais disponibles. L'exploitation de ces enquêtes a déjà débuté et devrait se poursuivre pendant l'année 2014.

## **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014**

Les travaux d'analyse d'impact, contrôlant rigoureusement des biais de sélection entre personnes passées par un dispositif et personnes non bénéficiaires, seront poursuivis, sur la base d'enquêtes (y compris dans le cadre d'expérimentations avec affectation aléatoire) ou de données administratives : impact du passage en contrat aidé sur la trajectoire professionnelle, impact de l'intensité de l'accompagnement en Civis sur l'insertion des jeunes.

## **3. Aspects particuliers du programme 2014**

---

### **3.1. Aspects « Territoires »**

La Dares poursuit des études visant à analyser les disparités régionales de mobilisation de politiques publiques d'emploi et de formation professionnelle. Les travaux visant à suivre et analyser la mise en œuvre des politiques publiques d'emploi dans les territoires de la politique de la ville seront poursuivis et développés. Ces travaux devront tenir compte de la nouvelle géographie prioritaire pour la politique de la ville en cours de définition. Des travaux d'évaluation des effets sur l'emploi des exonérations ciblées sur certains territoires ont donné lieu à publications en 2012-2013 et pourraient se poursuivre en 2014.

La Dares continuera à mettre à disposition des données mensuelles détaillées et des modules cartographiques au niveau régional et départemental sur les nouvelles entrées en mesure ainsi que sur les effectifs présents à un moment donné, au travers du tableau de bord mensuel de suivi des politiques d'emploi et d'accompagnement des restructurations mis en ligne sur le site internet du ministère.

### **3.2. Aspects « environnement et développement durable »**

Un des piliers du développement durable met l'accent sur la nécessité de conserver et mobiliser au mieux le capital humain disponible. La formation professionnelle, le développement des compétences et les politiques publiques visant à améliorer l'employabilité des personnes en difficultés d'insertion participent de ce fait à une bonne mobilisation des ressources humaines au service du développement durable. Les travaux qui sont menés sur ces thèmes contribuent sous cet aspect à améliorer la connaissance quantitative ou qualitative du développement durable.

### **3.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »**

De par ses missions, la sous-direction développe de nombreux travaux d'évaluation des politiques publiques dans ses domaines de compétences. En 2014, débutera notamment la collecte du nouveau panel de bénéficiaires de contrats aidés, permettant de mesurer l'impact du passage dans ces dispositifs. L'enquête auprès des employeurs utilisateurs de contrats aidés permettra d'éclairer les comportements de recours des employeurs à ces contrats.

Les travaux d'appariement du Fichier Historique des Demandeurs d'Emploi avec les bases relatives aux contrats uniques d'insertion se poursuivront et pourront être enrichis par un appariement avec les données relatives à l'ensemble des stages de formation des demandeurs d'emploi. La constitution de telles bases offrirait des opportunités importantes en matière d'études d'évaluation de l'impact des politiques actives du marché du travail.

L'évaluation du contrat de sécurisation professionnelle se poursuivra en 2014. Un dispositif d'évaluation de la "garantie jeunes" sera mis en place, associant enquêtes de suivi des jeunes et exploitation de fichiers administratifs. Enfin, la sous-direction contribuera à l'évaluation du contrat de génération.

### **3.4. Aspects « européens »**

Les enquêtes européennes sur la formation AES (Adult Education Survey) sur la participation des adultes à la formation tout au long de la vie, ainsi que CVTS (Continuing Vocational Training Survey) auprès des entreprises, dont les dernières éditions ont été réalisées respectivement en 2012 et 2011, ont vocation à être rééditées en 2016.

La Dares participe à la task force sur le futur règlement AES, dont les travaux s'étendront de juin 2013 à avril 2014. L'enquête vise à mesurer l'accès des adultes à la formation, selon les concepts définis au

niveau européen de formation formelle, formation non formelle et d'apprentissage informel. Elle vise également à caractériser les formations suivies et à connaître les objectifs des formations suivies et les obstacles ou difficultés d'accès.

La Dares sera également associée aux évolutions possibles au niveau européen du dispositif de collecte de données sur la formation financée par les entreprises, suite à la révision du règlement relatif à l'enquête CVTS.

Les données physiques et financières sur les politiques de l'emploi continueront à alimenter la base de données européenne « Politiques du marché du travail » (PMT).

#### 4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Enquêtes</b>		
Enquête en continu sur l'insertion à 6 mois des sortants de contrat de professionnalisation	Dares-SEPEFP	Début en 2011
Enquête auprès des Conseils régionaux sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage	Dares-SEPEFP	Annuelle (recueil de données agrégées). Refonte en 2012.
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>		
Conventions d'embauches en contrat unique d'insertion et en emplois d'avenir	Dares-SEPEFP	Sur la base des données de l'Agence de Services et de paiement (ASP)
Bénéficiaires d'un accompagnement à la création d'entreprise NACRE	Dares-SEPEFP	Sur la base des données de l'Agence de Services et de paiement (ASP)
Bénéficiaires de l'Accre	Dares-SEPEFP	Sur la base des données recueillies et transmises par l'Acoss
Structures et salariés de l'IAE	Dares-SEPEFP	Sur la base des données de l'Agence de Services et de paiement (ASP)
Suivi des organismes agréés de services à la personne (activité et salariés)	Dares-SEPEFP	Sur la base de l'extranet nOva à compter des données 2009
Embauches exonérées dans les territoires	Dares-SEPEFP	
Exploitation des fichiers de politiques d'emploi géolocalisés (ZUS/hors ZUS)	Dares-SEPEFP	
Contrats d'apprentissage	Dares-SEPEFP	La dématérialisation est encore incomplète
Contrats de professionnalisation	Dares-SEPEFP	Sur la base de l'application Extrapro Le système de suivi dématérialisé est opérationnel
Activité des missions locales et suivi du Civis	Dares-SEPEFP	Suivi en continu sur la base des données de Parcours 3 (remplacée à l'automne 2013 par l-milo), l'application de gestion utilisée par les missions locales
Formation des demandeurs d'emploi (constitution de la base Brest, Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle)	Dares-SEPEFP	Les efforts pour d'accroître la qualité et la comparabilité entre financeurs des différentes variables seront poursuivis.
Validation des acquis de l'expérience / Certification	Dares-SEPEFP	L'exploitation des données de Valce devrait donner une vision globale de l'accès à la certification pour les titres du ministère de l'emploi
Programme compétences-clefs	Dares-SEPEFP	L'exploitation des données de ROSACE permet de dresser un bilan annuel des caractéristiques des personnes bénéficiant de ce programme et

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Autres travaux répétitifs</b>		des formations qu'ils y suivent.
Élaboration de la dépense en faveur des politiques du marché du travail	Dares-SEPEFP	La publication se cale désormais sur le champ des politiques ciblées de la base européenne Politiques du marché du travail (à partir de 2009)
Élaboration de la dépense nationale pour la formation professionnelle et l'apprentissage	Dares-SEPEFP	

### 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le suivi statistique standard des politiques d'emploi et de formation professionnelle est réalisé sur la base de données administratives (par exemple : conventions d'embauches en contrat aidé, entrées en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, suivi des organismes agréés de services à la personne, etc.), de plus en plus souvent dématérialisées. Pour 2014, des progrès sont encore attendus sur le suivi des contrats d'apprentissage, notamment grâce au développement du portail de l'alternance.

Les enquêtes réalisées auprès des bénéficiaires des dispositifs s'appuient sur ces données comme bases de sondage et visent à compléter les informations – souvent limitées, voire inexistantes sur le devenir des bénéficiaires – y figurant, en veillant à ne pas redemander aux enquêtés d'informations déjà connues par les données administratives (parmi les exemples récents, citons ceux de l'enquête en continu auprès des sortants de contrat de professionnalisation ou de l'enquête de 2012 auprès des structures de l'IAE et des salariés en insertion qui y sont accueillis).

## 1. Exposé de synthèse

La sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles » traite des domaines des salaires, du temps de travail, des relations professionnelles, des conditions de travail et de la santé au travail.

L'année 2014 verra le début de la mise en œuvre de la nouvelle application suite à la refonte de l'enquête Acemo conduite au cours des années précédentes, et la mise en place d'une téléprocédure pour l'enquête trimestrielle dans le cadre du développement par l'Insee de la plateforme de télécollecte Coltrane. L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le contexte de la perspective du transfert futur des postes relatifs à la collecte de cette enquête au centre statistique de Metz impliquant la formation d'une nouvelle équipe de gestionnaires. Comme les années précédentes, les enquêtes Acemo seront mobilisées pour répondre aux besoins d'informations résultant des évolutions législatives et réglementaires concernant le travail.

Les données de l'enquête « Conditions de travail » 2012-2013 seront exploitées, tandis que la préparation de l'enquête « Risques Psycho-sociaux » qui doit avoir lieu en 2015 continuera et celle de la prochaine enquête Sumer débutera.

Les travaux visant à améliorer l'information sur les accidents du travail et les maladies professionnelles seront poursuivis, en liaison avec l'Institut national de veille sanitaire et des données renouvelées seront publiées.

Dans le domaine des relations professionnelles, l'activité de la Dares consistera principalement à exploiter les données de l'enquête REPONSE, dont la collecte s'est déroulée en 2011, à exploiter le nouveau questionnaire de l'enquête Acemo Dialogue Social en Entreprise (DSE), qui offre de nouvelles possibilités en matière de suivi des négociations collectives. Le module sur les relations professionnelles dans les TPE sera également exploité. Des travaux préparatoires à l'enquête REPONSE suivante, qui devrait se tenir en 2016-2017, seront initiés.

Enfin, les travaux sur le temps de travail se poursuivront avec l'exploitation des enquêtes Ecmoss, Acemo, Emploi, emploi du temps sur la durée du travail, son organisation et son aménagement et l'exploitation du volet employeur de l'enquête « Conditions de travail » sur l'organisation du temps de travail.

## 2. Travaux nouveaux pour 2014

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La nouvelle enquête « Risques Psycho-Sociaux » (RPS) est en phase de préparation. Sa création a été décidée en réponse aux recommandations du collège d'expertise sur les risques psycho-sociaux présidé par Michel Gollac. Celui-ci préconisait de développer le système des enquêtes sur les conditions de travail, de façon à réaliser une enquête sur ce thème tous les trois ans, en alternant comme thématique dominante les conditions de travail physiques et les risques psychosociaux, tout en conservant un jeu de questions couvrant chacun des deux thèmes de façon moins exhaustive, mais posées à chaque vague. L'enquête RPS constituerait la seconde vague de ce dispositif d'enquête, la première consistant en l'enquête « Conditions de Travail » menée en 2012-2013. L'enquête RPS réinterrogera les personnes enquêtées dans le cadre de l'enquête Conditions de Travail, pour lesquelles un suivi prospectif a été mis en place par l'Insee.

Le nouveau questionnaire de l'enquête ACEMO « Dialogue social en entreprise » (DSE) fera l'objet de sa première exploitation. Il permettra notamment de développer l'information publiée sur la négociation collective en raisonnant thème par thème de l'engagement à la signature des négociations et en publiant un taux de signature par thème.

### 2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

La Dares publiera en 2014 des indicateurs sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (AT-MP) du régime général (CNAM-TS) élargis à ceux de la Mutualité Sociale Agricole et des collectivités territoriales (CNRACL).

Une refonte du système de remontée des accords collectifs d'entreprises (application Daccord) est actuellement conduite par la DGT, avec l'appui de la Dares. Cette refonte vise à permettre des remontées en continu, à proposer une télé-déclaration aux entreprises, et à mieux identifier les thèmes d'étude des accords. Cette refonte devrait être finalisée au cours de l'année 2013 et l'année 2014 devrait permettre des exploitations plus riches de ce système d'information.

Les résultats sur la représentativité syndicale issus du système d'information Mars ont été publiés par la Direction Générale du Travail en 2013. Les données issues de ce nouveau système d'information devraient être utilisées par la Dares à des fins d'appariement avec d'autres sources ou d'exploitations statistiques.

### **2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014**

La refonte des questionnaires des enquêtes annuelles Acemo PIPA (Participation, Intéressement, et épArgne d'entreprise), DSE (Dialogue Social en Entreprise) et TPE (Très Petites Entreprises) conduira la Dares à adapter ses publications en fonction de l'évolution des questionnaires. En particulier, le nouveau module introduit dans l'enquête PIPA concernant la retraite supplémentaire sera exploité. De même, la possibilité de distinguer, dans la nouvelle enquête DSE, l'activité de négociation de sa traduction en un accord, permettra d'affiner la connaissance de la négociation professionnelle. Enfin, l'exploitation du module introduit dans l'enquête TPE, permettra de mieux appréhender les mécanismes de la négociation dans les très petites entreprises.

Diverses sources (Ecmoss, Dads, enquête emploi, panel DADS) seront mobilisées pour analyser les inégalités salariales. Des confrontations entre les résultats produits à l'aide de ces différentes sources seront produites, en particulier pour ce qui concerne les dispositifs d'épargne salariale.

L'exploitation de la 4<sup>e</sup> édition de l'enquête Sumer 2009-2010 s'achèvera, tandis que s'intensifiera l'exploitation de l'enquête Conditions de travail 2012-2013.

Les données de l'enquête REPONSE 2011 continueront d'être exploitées et donneront lieu à diverses publications.

Les travaux sur le temps de travail se poursuivront avec l'exploitation des enquêtes Ecmoss, Acemo, Emploi et emploi du temps sur la durée du travail et l'exploitation du volet employeur de l'enquête « Conditions de travail » sur l'organisation du temps de travail.

Une réflexion sera engagée pour introduire dans le portrait statistique des branches conventionnelles (qui décrit les branches selon leur convention collective) de nouveaux indicateurs, éventuellement construits à partir d'autres sources que les DADS.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013**

Néant

## **3. Aspects particuliers du programme 2014**

---

### **3.1. Aspects « Territoires »**

Des tableaux de résultats locaux détaillés des statistiques sur les accidents du travail et maladies professionnelles du régime général en 2011 seront adressés aux services statistiques déconcentrés du ministère du travail.

Dans le cadre d'une étude portant sur les inégalités salariales entre femmes et hommes, des indicateurs d'inégalité salariale mesurés au niveau des zones d'emploi seront mis à disposition.

### **3.2 - Aspects « environnement et développement durable »**

Néant

### **3.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :**

De nombreuses études relatives au suivi des rémunérations contribuent à l'évaluation des politiques publiques en ce domaine : production de données sur les niveaux et variations de salaires dans des nomenclatures correspondant aux niveaux de la négociation en la matière ; dénombrement et

caractérisation des salariés « au SMIC » ; mesure des inégalités de rémunérations liées aux caractéristiques des personnes, et en premier lieu au genre ; analyse de l'impact de la négociation de branche sur les rémunérations ; impact des dispositifs d'épargne salariale (écarts de rémunérations, substitution éventuelle avec les salaires...).

L'importance accordée à la négociation collective d'entreprise par les politiques du travail et de l'emploi appellera le maintien, voire l'extension, des performances du système d'information et des travaux d'analyse concernant le dénombrement des négociations et des accords selon les thématiques, secteurs, tailles d'entreprises ainsi que des populations d'entreprises et de salariés concernés.

L'observation des évolutions enregistrées en matière d'expositions aux risques professionnels, notamment les produits cancérogènes, de travail répétitif sous contrainte de temps et de risques psychosociaux, contribue à l'évaluation des politiques publiques en matière de santé au travail.

### 3.4 - Aspects « européens »

Les indicateurs statistiques demandés par Eurostat dans le cadre du règlement STS (heures travaillées dans l'industrie et la construction) sont élaborés et transmis chaque trimestre depuis 2001 dans les délais prévus.

Des indicateurs sur les accidents du travail (AT) et maladies professionnelles (MP) sont calculés par la Dares depuis 2009 (pour les AT) et 2010 ( pour les MP).

## 4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Enquêtes</b>		
Enquête trimestrielle Acemo (y compris l'intégration de l'enquête annuelle complémentaire et un volet spécifique sur le SMIC)	SCS	La fourniture d'informations statistiques sur les salaires par branches professionnelles (ou par regroupement de celles-ci en champs conventionnels) restera une priorité
Enquête annuelle complémentaire Acemo sur la répartition des salariés et les conventions collectives	SCS	A partir de 2013, cette enquête sera intégrée le premier trimestre de chaque année, dans l'enquête trimestrielle
Enquête annuelle Acemo sur le dialogue social en entreprise (DSE)..	SCS-RPTT	Enquête annuelle ayant pour objectif de fournir des indicateurs réguliers sur l'importance de la négociation dans les entreprises, son contenu et ses acteurs ainsi que sur les grèves (part des entreprises ayant connu au moins une grève et nombre de jours de grève). Elle est réalisée en début d'année auprès de 10 000 entreprises du champ Acemo.
Enquête annuelle Acemo sur les très petites entreprises	SCS en association avec RPTT pour le module relations professionnelles	Enquête annuelle sur les entreprises de 1 à 9 salariés. A partir de 2013, l'enquête sera complétée par trois modules nouveaux portant sur la négociation, l'épargne salariale et la formation professionnelle. Chaque module ainsi que le questionnaire 'base' sera administré en rotation une fois tous les quatre ans.
Enquête annuelle Acemo sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne d'entreprise et l'actionnariat des salariés (PIPA)	SCS	A partir de 2013, l'enquête sera complétée par deux modules nouveaux portant sur la retraite supplémentaire et sur la complémentaire santé. Chaque module ainsi que le questionnaire 'base' sera administré une fois tous les trois ans.
Exploitation des enquêtes Acemo, Ecmoss (2011) et de l'Enquête emploi pour publier des	RPTT	Les redressements opérés sur la source Ecmoss seront approfondis sur de nouvelles variables (absences, les salariés au forfait

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
résultats sur la durée du travail.		jour). Chaque variable est un thème potentiel d'études et l'ensemble de ces travaux permettra d'aboutir à une mesure de la durée annuelle à partir d'Ecmoss.
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>		
Exploitation plus systématique de la source Dads pour produire des données sur les salaires auparavant issues du dispositif Acemo, allégé depuis la refonte de 2005-2006 et pour produire des indicateurs par branches professionnelles	SCS	
Licenciements des salariés protégés	RPTT	Fichier construit à partir de l'instruction, par les services de l'Inspection du travail, des demandes d'autorisation de licenciement de salariés protégés ou du contrôle des dossiers de rupture conventionnelle les concernant.
Suivi des accords d'entreprise	RPTT	Ces travaux reposent sur l'exploitation d'une base de données issues des informations enregistrées par les services départementaux du ministère du travail lors du dépôt obligatoire des accords par les entreprises. Ces données permettent notamment d'identifier les entreprises ou les établissements déposant les textes ainsi que les caractéristiques principales de ces derniers : leur nature (accord, avenant, dénonciation, désaccord, adhésion), les signataires et les thèmes principaux.
Exploitation des fichiers de la CNAM TS et de la MSA sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	CTS	Les indicateurs annuels publiés utilisent aussi la source DADS pour établir la population concernée par le risque d'accident et de maladie. La prise en compte des données MSA constituera une nouveauté en 2013.
<b>Autres travaux répétitifs</b>		
Apurement, redressement et exploitation des enquêtes annuelles Ecmoss	SCS - RPTT	Les études porteront notamment sur la mesure des inégalités salariales entre hommes et femmes et selon l'origine et sur les caractéristiques des salariés au SMIC

### 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

La refonte du dispositif d'enquêtes Acemo, qui s'achèvera fin 2013, poursuivra l'effort d'allègement de la charge statistique des entreprises entrepris lors de la précédente refonte de 2006. La partie structurelle du dispositif a en effet été rationalisée, à la lumière des évolutions de l'ensemble du système d'observation de l'emploi et des revenus (enrichissement de la DADS-U, mise à profit améliorée du dispositif Ecmoss ...). Ainsi l'enquête annuelle complémentaire a été intégrée dans l'enquête trimestrielle. Surtout, la mise en place de la procédure de télécote devrait aussi permettre à terme d'alléger la charge de déclaration.

## Pôle Emploi

### 1. Exposé de synthèse

---

En 2013, un certain nombre de projets de rénovation des systèmes d'information statistique hérités de l'Unédic et de l'ex-ANPE continuent à se concrétiser (Statistiques mensuelles du marché du travail STMT, fichier historique FH). Sont également prises en compte les conséquences statistiques du transfert du recouvrement à l'ACOSS sur la production de la statistique annuelle d'emploi avec cette nouvelle source (la DADS). De nouveaux indicateurs d'emploi pour les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel sont installés et progressivement complétés. De plus les données statistiques sont exploitées pour un meilleur suivi de nouveaux dispositifs (par exemple : le contrat de sécurisation professionnelle CSP) ou de nouvelles conventions (indemnisation du personnel du Ministère de la Défense - MINDAC). De même les données statistiques sont exploitées pour produire certains indicateurs de suivi de la convention tripartite (Etat – Unédic – Pôle emploi). Enfin, pour donner une meilleure visibilité du marché du travail et simplifier l'accès à ces données publiques, un projet de mise à disposition de séries statistiques sur internet est lancé.

En 2014, Pôle emploi poursuivra la rationalisation et l'enrichissement de ses systèmes d'information statistique en continuité avec les évolutions engagées depuis 2010.

Pour favoriser le partage de notre connaissance du marché du travail, Pôle emploi développera plusieurs études sur l'emploi et les mouvements d'emploi, la demande et l'offre d'emploi, les trajectoires des demandeurs d'emploi, le chômage indemnisé et non indemnisé.

### 2. Travaux nouveaux pour 2014

---

#### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

*A ce jour, il n'y a pas d'enquêtes nouvelles prévues pour 2014.*

#### 2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

Dans le cadre de la phase expérimentale de la mise en œuvre des déclarations sociales nominatives (DSN), Pôle emploi pilotera un projet d'analyse d'impacts sur les productions statistiques qui portera sur l'exploitation des flux de sortie d'emploi ainsi que sur les entrées en emploi des demandeurs d'emploi.

#### 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

*Le programme des études n'est pas encore défini pour l'année 2014.*

#### 2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

Les travaux de refonte de la chaîne statistique mensuelle du marché du travail (STMT) seront finalisés et aboutiront à une mise en production à la fin de l'année 2013. Afin de fiabiliser le dispositif, une période de double commande, d'au minimum six mois, sera organisée pour garantir une qualité conforme aux exigences relatives à la production de statistiques publiques.

### 3. Aspects particuliers du programme 2014

---

#### 3.1 Aspects « Territoires »

Seront également poursuivis et approfondis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs départementaux et régionaux sur la demande d'emploi en concertation avec la Dares et ses services déconcentrés.

Conformément à l'accord national cadre entre Pôle emploi et l'Alliance Ville Emplois, un ensemble de données relatives au marché du travail sera régulièrement fourni aux maisons de l'emploi par les directions régionales de Pôle emploi.

### **3.2 Aspects « environnement et développement durable »**

Pôle emploi poursuivra sa contribution active aux travaux du groupe « emplois verts » sur les plans méthodologiques et statistiques.

### **3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »**

*Le programme des évaluations n'est pas encore défini pour l'année 2014.*

## **4. Opérations répétitives**

---

### **4.1 Exploitation de fichiers administratifs**

La maintenance et l'exploitation du système d'information statistique fondé sur les données administratives relatives à la demande et l'offre d'emploi se feront en cohérence avec les systèmes d'information opérationnels et les évolutions des modalités de suivi et d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Les démarches de rapprochement entre le fichier historique statistique (FHS) et les DADS seront poursuivies, afin de disposer d'informations longitudinales sur les trajectoires au chômage et en emploi.

Les évolutions et l'exploitation du système d'information statistique relatif à l'indemnisation (Assurance Chômage et Etat) seront garanties en cohérence avec les évolutions réglementaires.

Le suivi des dispositifs d'indemnisation et d'accompagnement prévu notamment par les conventions entre l'Etat et Pôle emploi (CSP, RFF, ...) sera maintenu.

Par ailleurs, les notes d'information statistiques régulières continueront d'être produites.

### **4.2 Enquêtes**

L'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) sera reconduite en 2014.

Les première et deuxième vagues (interrogation à 6 et 12 mois) du panel des demandeurs d'emploi entrés en décembre 2012 seront réalisées en juin et décembre 2014. Cette enquête, réalisée auprès d'un échantillon de près de 7 000 personnes, permet de suivre les parcours des demandeurs d'emploi et d'analyser les facteurs de reclassement. Pour cela, les demandeurs d'emploi enquêtés sont interrogés à trois reprises à six mois d'intervalle.

L'enquête « Sortants de chômage », menée trimestriellement en collaboration avec la Dares, auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi sortis des fichiers de Pôle emploi sera poursuivie, de façon à assurer la qualité et la complétude des données sur les motifs de sortie et la situation des personnes, notamment au regard de l'emploi et de la formation.

L'enquête « Sortants de formation », permettant de connaître le devenir des demandeurs d'emploi, à l'issue d'une formation, vis-à-vis du retour à l'emploi, sera également reconduite.